



## SEANCE DU 6 AVRIL 2021

Date d'envoi de la convocation : 19 mars 2021  
Mise à jour de l'ordre du jour : 26 mars 2021

Nombre de membres : 192  
Nombre de présents : 174  
Nombre de votants : 185  
A l'ouverture de la séance

**Secrétaire de séance** : Tony JOUANNEAULT

L'an deux mille vingt et un, le mardi 6 avril, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 17h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

### **Etaient présents :**

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOUSSELMAME Noureddine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert (jusqu'à 19h55), COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick (jusqu'à 21h36), FAUDEMERE Christian, FEUILLY Emile, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, FRIGOUT Jean-Marc, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe (jusqu'à 22h01), GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie (jusqu'à 22h01), HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique, HENRY Yves (jusqu'à 19h45), HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, ENQUEBECQ Eliane suppléante de HURLLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, KRIMI Sonia, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE DANOIS Francis (jusqu'à 20h50), LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LEBUNETEL Odile, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis (à partir de 18h40), LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude (à partir de 17h55), LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LEMENUDEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry (jusqu'à 21h55), LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert,

LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PESNELLE Philippe, PIC Anna, PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie (à partir de 18h23), ROGER Véronique, ROUELLÉ Maurice, BOURY Frédérique suppléante de ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TARIN Sandrine (à partir de 18h14), TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard (jusqu'à 20h30), VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIEL-BONYADI Barzin, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

BALDACCİ Nathalie à LANGLOIS Hubert, BAUDIN Philippe à HEBERT Dominique, BERHAULT Bernard à ROUELLE Maurice, FAUCHON Patrick à LERENDU Patrick (à partir de 21h36), HEBERT Karine à HERY Sophie, HENRY Yves à JOUAUX Joël (à partir de 19h45), LE BLOND Auguste à HAMON Myriam, LE DANOIS Francis à HOULLEGATTE Valérie (à partir de 20h50), LEFER Denis à MARTIN MORVAN Véronique (jusqu'à 18h40), LEMOIGNE Sophie à PLAINEAU Nadège, RENARD Nathalie à LAINE Sylvie, RODRIGUEZ Fabrice à COQUELIN Jacques, RONSIN Chantal à DUVAL Karine, TARIN Sandrine à SAGET Eddy (jusqu'à 18h14), VANSTEELANT Gérard à LE GUILLOU Alexandrina (à partir de 20h30),

Excusés :

BOTTA Francis, BOUILLON Jean-Michel, BROQUET Patrick, FALAIZE Marie-Hélène, HUREL Karine,

**Délibération n° DEL2021\_030****OBJET : Approbation du budget primitif 2021****Exposé**

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement budget principal et budgets annexes : 261 771 613 €

Dépenses et recettes d'investissement budget principal et budgets annexes : 98 181 287 €

La répartition par budget est la suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
01 - BUDGET PRINCIPAL	171 875 048,00	60 075 161,00	231 950 209,00
02 - GOLFS	36 958,00	8 321,00	45 279,00
04 - ACTIVITE COMMERCIALE TOURISME	263 998,00	278 254,00	542 252,00
05 - ASSAINISSEMENT TTC	302 000,00	125 079,00	427 079,00
06 - CINEMA	70 292,00	436 872,00	507 164,00
07 - PORT DIELETTE	1 210 678,00	755 747,00	1 966 425,00
08 - DEVT ECO LOCATIONS M4	345 423,00	479 442,00	824 865,00
09 - EAU	20 490 604,00	9 523 985,00	30 014 589,00
10 - ASSAINISSEMENT OPTION TVA	19 111 311,00	10 647 905,00	29 759 216,00
11 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTE	8 125 481,00	5 711 525,00	13 837 006,00
12 - DEVELOPT ECO LOCATIONS M14	1 024 056,00	936 992,00	1 961 048,00
13 - ABATTOIR	174 760,00	10 780,00	185 540,00
14 - TRANSPORTS	20 988 300,00	4 351 729,00	25 340 029,00
16 - DECHETS MENAGERS M4	2 160 216,00	357 344,00	2 517 560,00
17 - SERVICES COMMUNS	15 592 488,00	4 482 151,00	20 074 639,00
<b>TOTAL</b>	<b>261 771 613,00</b>	<b>98 181 287,00</b>	<b>359 952 900,00</b>

La présentation par budget et par section est exposée dans le rapport de présentation du budget primitif 2021, joint en annexe à la présente délibération.

**Délibération**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le conseil communautaire** a délibéré (Pour : 156 - Contre : 4 - Abstentions : 27) pour :

- **Approuver** le budget primitif principal,
- **Approuver** le budget primitif Golf,
- **Approuver** le budget primitif Activités commerciales tourisme,
- **Approuver** le budget primitif Assainissement (toutes taxes comprises),
- **Approuver** le budget primitif Cinéma,

- **Approuver** le budget primitif Port Diélette,
- **Approuver** le budget primitif Développement économique locations M4,
- **Approuver** le budget primitif Eau,
- **Approuver** le budget primitif Assainissement (option TVA),
- **Approuver** le budget primitif Développement économique vente,
- **Approuver** le budget primitif Développement économique locations M14,
- **Approuver** le budget primitif Abattoir,
- **Approuver** le budget primitif Transports,
- **Approuver** le budget primitif Déchets Ménagers M4,
- **Approuver** le budget primitif Services communs,
- **Autoriser** le versement des subventions inscrites à l'annexe B1.7 du budget primitif,
- **Autoriser** la création d'une opération pour compte de tiers n° 45 (4581-4582) sur le budget Assainissement collectif,
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE

Annexe(s) :  
RAPPORT DE PRESENTATION



**leCotentin**

Envoyé en préfecture le 13/04/2021  
Reçu en préfecture le 13/04/2021  
Affiché le  
ID : 050-200067205-20210406-DEL2021\_030-BF

---

# BUDGET PRIMITIF 2021

---

RAPPORT DE PRESENTATION

---

Conseil communautaire du 06 avril 2021

---

# SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE.....</b>	<b>5</b>
<b>LE BUDGET GENERAL : 359.9 M€ .....</b>	<b>7</b>
<b>I. Présentation des équilibres .....</b>	<b>8</b>
<b>LE BUDGET PRINCIPAL : 231.9 M€ .....</b>	<b>12</b>
<b>I. La section de fonctionnement .....</b>	<b>13</b>
A. Les recettes de Fonctionnement : 170.2 M€ .....	13
1) Les ressources endogènes de la section de fonctionnement.....	14
a) Les produits de service, du domaine et ventes diverses .....	14
b) Les impôts et taxes .....	15
2) Les ressources exogènes de la communauté d'agglomération du Cotentin .....	17
a) La dotation globale de fonctionnement (DGF) : une recette stable .....	17
b) Les allocations compensatrices de fiscalité.....	17
c) Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP).....	18
B. Les dépenses de fonctionnement : 148 M €.....	18
1) Les charges à caractère général : 26.9 M€ .....	19
2) Les charges de personnel : 36 M€.....	20
3) Les atténuations de produits 57.5 M€.....	20
4) Les autres charges de gestion courantes 25.9 M€.....	21
5) Les charges financières et charges exceptionnelles 1.5 M€ .....	21
6) Les dépenses liées à la situation sanitaire :374 500€ .....	22
7) La gestion des déchets ménagers .....	22
8) Le tourisme .....	24
C. Une épargne en voie de stabilisation.....	25
<b>II. La section d'investissement .....</b>	<b>27</b>
A. Les dépenses d'investissement .....	27
1) Consolider l'attractivité du territoire.....	28
a) Le tourisme .....	28
b) La santé .....	28
c) Le développement économique.....	29
d) L'enseignement supérieur.....	29
2) L'entretien du patrimoine et la modernisation de l'administration.....	29
a) Les études : .....	29
b) Les acquisitions : .....	29
c) les travaux : .....	30
d) Les participations : .....	30
3) Les déchets ménagers.....	30
4) Anticiper les évolutions climatiques : La GEMAPI .....	30
5) Intégrer la nouvelle compétence Eaux Pluviales Urbaines .....	31
6) Poursuivre l'accompagnement des communes : Les Fonds de concours .....	31
B. Le financement de l'investissement.....	31
<b>III. La dette du budget général : 50.9 M€.....</b>	<b>33</b>
<b>Les budgets annexes .....</b>	<b>35</b>
<b>I. Le cycle de l'eau .....</b>	<b>36</b>
A. Le budget annexe de l'Eau .....	36
1) La section d'exploitation.....	37

a)	Les charges d'exploitation .....	37
b)	Les produits d'exploitation .....	39
c)	Les soldes intermédiaires de gestion.....	40
2)	La section d'investissement.....	41
a)	Les dépenses d'équipement.....	41
b)	Le financement de l'investissement.....	42
c)	La dette du budget de l'eau .....	42
B.	Le budget annexe de l'Assainissement Collectif .....	44
1)	La section d'exploitation.....	44
a)	Les charges d'exploitation .....	44
b)	Les produits d'exploitation .....	46
c)	Les soldes intermédiaires de gestion.....	48
2)	La section d'investissement.....	48
a)	Les dépenses d'équipement.....	48
b)	Le financement de l'investissement.....	49
c)	La dette du budget de l'assainissement collectif .....	50
C.	Le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif.....	51
1)	La section d'exploitation.....	51
a)	Les charges d'exploitation .....	51
b)	Les produits d'exploitation .....	52
2)	La section d'investissement.....	53
c)	Les dépenses d'équipement.....	53
<b>II.</b>	<b>Les autres budgets annexes.....</b>	<b>54</b>
A.	Le Budget annexe Transports.....	54
1)	La section d'exploitation.....	55
a)	Les dépenses d'exploitation :	55
b)	Les recettes d'exploitation :	56
2)	Les soldes intermédiaires de gestion :	56
3)	La section d'investissement .....	57
a)	Les dépenses d'investissement :	57
b)	Recettes d'investissement :	57
4)	La dette .....	58
B.	Le Budget annexe développement économique locations M4 .....	59
1)	La section d'exploitation.....	60
a)	Les dépenses d'exploitation.....	60
b)	Les recettes d'exploitation .....	60
2)	La section d'investissement.....	61
a)	Les dépenses d'investissement.....	61
b)	Les recettes d'investissement.....	61
3)	La dette .....	61
C.	Le budget annexe développement économique locations M14 .....	62
1)	La section de fonctionnement.....	63
a)	Les dépenses de fonctionnement.....	63
b)	Les recettes de fonctionnement.....	64
2)	La section d'investissement.....	65
a)	Les dépenses d'investissement.....	65
b)	Les recettes d'investissement.....	66
3)	La dette .....	66
D.	Le Budget annexe développement économique vente M14 .....	67
1)	La section de fonctionnement.....	68
a)	Dépenses de fonctionnement.....	68
b)	Les recettes de fonctionnement.....	69
2)	La section d'investissement .....	69
a)	Les dépenses d'investissement.....	69
b)	Les recettes d'investissement.....	69
3)	La dette .....	69
E.	Le budget annexe déchets ménagers (REOM) .....	70
1)	La section d'exploitation.....	71
a)	Les dépenses d'exploitation.....	71
b)	Les recettes d'exploitation .....	72
2)	La section d'investissement.....	73

a)	Les dépenses d'investissement.....	73
b)	Les recettes d'investissement.....	73
F.	Le budget annexe Golf.....	74
1)	La section d'exploitation.....	75
a)	Les dépenses d'exploitation.....	75
b)	Les recettes d'exploitation.....	75
2)	La section d'investissement.....	76
a)	Les dépenses d'investissement.....	76
b)	Les recettes d'investissement.....	76
3)	La dette.....	76
G.	Le budget annexe activité commerciale tourisme.....	77
1)	La section d'exploitation.....	78
a)	Les dépenses d'exploitation.....	78
b)	<i>Les recettes d'exploitation</i> .....	78
2)	La section d'investissement.....	79
a)	Les dépenses d'investissement.....	79
b)	Les recettes d'investissement.....	79
3)	La dette.....	79
H.	Le Budget annexe Cinéma.....	80
1)	La section d'exploitation.....	81
a)	Les dépenses d'exploitation.....	81
b)	Les recettes d'exploitation.....	81
2)	La section d'investissement.....	82
a)	Les dépenses d'investissement.....	82
b)	Les recettes d'investissement.....	82
3)	La dette.....	82
I.	Le Budget annexe Port Diélette.....	83
1)	La section d'exploitation.....	84
a)	Les dépenses d'exploitation.....	84
b)	Les recettes d'exploitation.....	84
2)	La section d'investissement.....	85
a)	Les dépenses d'investissement.....	85
b)	Les recettes d'investissement.....	85
J.	Le budget annexe Abattoir.....	86
1)	La section de fonctionnement.....	87
a)	Les dépenses de fonctionnement.....	87
b)	<i>Les recettes de fonctionnement</i> .....	87
2)	La section d'investissement.....	87
a)	Les dépenses d'investissement.....	87
b)	Les recettes d'investissement.....	87
K.	Le budget annexe Services Communs.....	88
<b>III.</b>	<b>Equilibre des budgets annexes.....</b>	<b>89</b>

# PRÉAMBULE

## 98 M€ en investissement pour le Cotentin en 2021

Premier budget de la mandature, le budget primitif 2021 du Cotentin témoigne de la volonté des élus communautaires de **porter l'investissement à un niveau élevé tout en veillant à préserver les équilibres financiers**. Il cible les trois enjeux majeurs pour le territoire que sont le développement, la qualité de vie et la lutte contre le changement climatique.

Le Cotentin connaît depuis plusieurs années une dynamique sans précédent, portée par ses entreprises et l'action conjuguée de l'Agglomération et des communes. Cette dynamique est reconnue et le regard sur le territoire a changé. Parce que le Cotentin a désormais les fondamentaux pour aller plus loin et devenir un des territoires les plus attractifs du continent, puisque la crise de la Covid 19 va rebattre la carte de l'attractivité économique et sociétale, il est essentiel d'accélérer l'effort communautaire et de renforcer l'investissement. **Ainsi, les dépenses d'investissement du Cotentin dépasseront pour la première fois le seuil des 60 M€ pour le budget principal, dont 36 M€ de dépenses d'équipement nouveaux, et 98.1M€ si l'on inclut les budgets annexes.**

Cet effort, que les retombées fiscales de l'EPR permettront de renforcer fortement, est obtenu au prix d'une **maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement**. De fait, le résultat du fonctionnement est en baisse en 2021 et bénéficie à l'investissement. L'augmentation de la masse salariale (+3,9%) traduit surtout les derniers besoins d'ajustements de l'organisation de la collectivité, créée il y a moins de 4 ans, afin de mettre en œuvre de la feuille de route de la mandature.

Le développement du territoire constitue ainsi la première priorité de ce budget, à commencer par la montée en puissance de la stratégie maritime du territoire, avec la finalisation du programme de rénovation d'Intechmer (11 M€), le soutien au développement économique et portuaire (1,6 M€), l'achèvement de la rénovation de la grande halle de la Cité de la mer (1.7 M€) ou encore l'accueil d'un événement de référence sur le maritime. Le Cotentin poursuivra par ailleurs l'aménagement des zones économiques, notamment les Fourches et Bénécière (1,2 M€) et lancera fin 2021 la construction de la Haute Ecole de FormAtlon aux métiers du Soudage - HEFAIS (3.3 M€) qui ouvrira ses portes à Cherbourg –en-Cotentin en 2023. Elle accompagnera les démarches de recrutement des entreprises à travers la Maison de l'Emploi et de la Formation (0.5 M€) et une campagne nationale de valorisation du Cotentin (0.3 M€). Enfin, le Cotentin soutiendra le renforcement des dispositifs d'accueil touristiques pilotés par la SPL Office du tourisme du Cotentin ainsi que le lancement de nouveaux outils digitaux de promotion de la destination *Cotentin unique par nature* (3.4M€).

L'investissement du Cotentin vise tout aussi fortement à améliorer le quotidien des Cotentinois. Ces derniers pourront dès septembre prochain bénéficier d'un réseau unique et d'une offre de mobilité ambitieuse (25 M€). Co-financé par le Cotentin (3,1 M€ en 2021), Manche numérique poursuivra le déploiement de la fibre. 2021 sera également l'année de la finalisation du programme de redynamisation des centres-bourg et de l'élargissement de l'offre de service public au sein des pôles de proximité, appelés à devenir des *Maisons du Cotentin*. L'Agglomération poursuivra en outre son travail d'impulsion en faveur du retournement de la démographie médicale avec la rénovation et la

création de 8 fauteuils dentaires (178 000 €), les ouvertures du PSLA Valognes-Brix (212 5000 €) et du PSLA hors les murs de la Saire, ainsi que la réalisation d'une étude sur l'opportunité de créer un centre de soins communautaire. Enfin 3,8 M€ seront investis dans l'offre de piscines avec les premiers travaux du futur centre aquatique de Valognes et la rénovation des structures de traitement de l'air et de l'accueil d'Océalis.

Le Conseil communautaire ayant souhaité que le Cotentin s'engage fortement autour de l'enjeu climatique, le budget primitif prévoit la première phase du plan de lutte contre les inondations (4,4 M€), en l'espèce les études des nouveaux chantiers de protection d'Urville-Nacqueville, des murets de protection avenue de Paris à Cherbourg en Cotentin et des études en prévision d'intervention lourdes en 2022 sur les digues de Saint-Vaast la Hougue et quai Alexandre III à Cherbourg-en-Cotentin. Pour la première fois cette année, le Cotentin propose en 2021 aux habitants des communes rurales des soutiens dédiés à la rénovation énergétique des logements. Le Cotentin poursuivra par ailleurs la modernisation de ses équipements en matière de déchets ménagers dans le cadre du renforcement de sa politique de recyclage (5,8 M€). Enfin, en lien avec la Communauté de communes de la Baie du Cotentin et la profession agricole, la Communauté d'agglomération finalisera en 2021 une stratégie visant à soutenir la production et la consommation de produits locaux de qualité et durable.

Toujours dans le but de favoriser la modernisation du territoire, le Cotentin reconduira son aide aux opérations communales à travers un fonds de concours à hauteur de 2,5 M€. Il est désormais élargi aux projets de développement de la vidéo-protection.

Le budget primitif témoigne enfin de la solidité des finances communautaires. **Véritable juge de paix de la bonne gestion et des équilibres financiers, l'épargne brute du budget principal progresse de 5,65%. Le Cotentin demeure par ailleurs une des agglomérations les moins endettées de France : L'encours de dette par habitant s'élève à 66 € contre 354 € en moyenne pour les communautés d'agglomération de la même strate**, et la capacité de désendettement s'élève à 2.33 ans seulement.

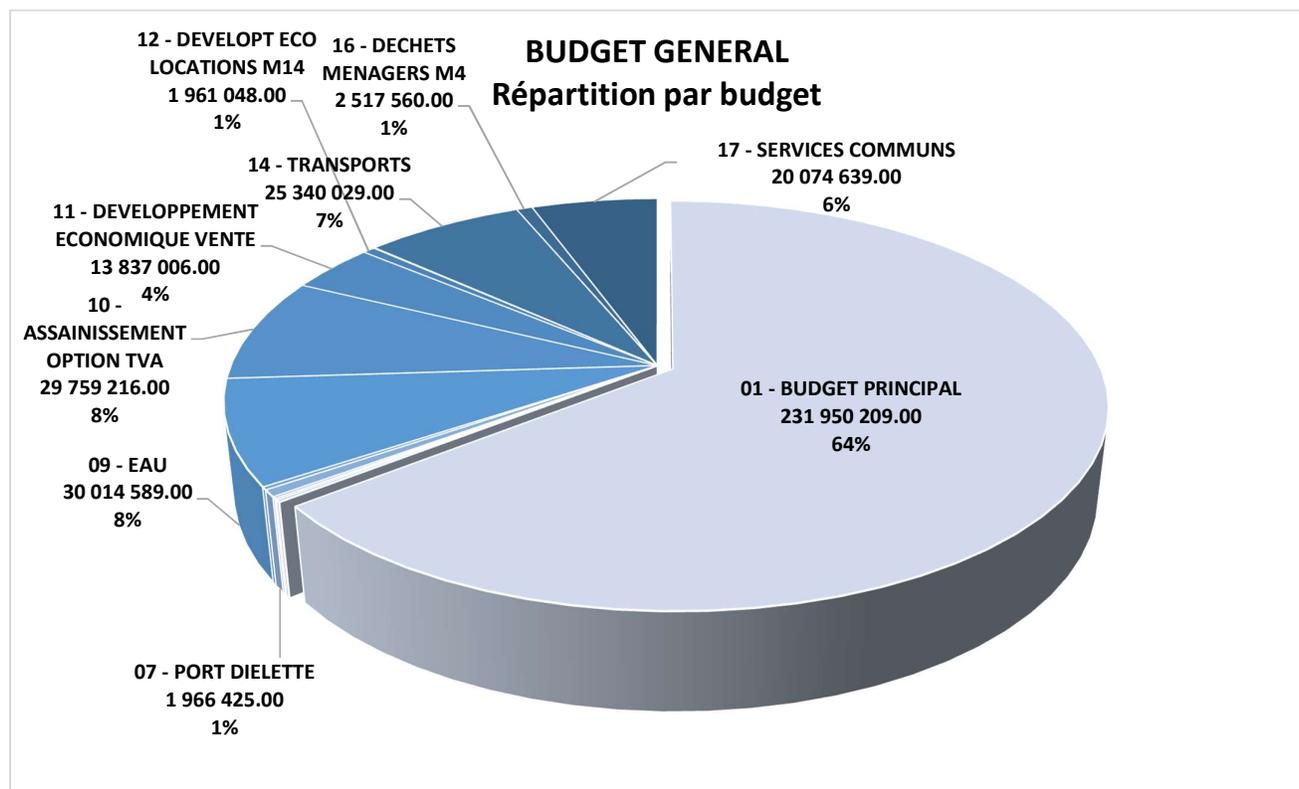
Les pages qui suivent vous apporteront les informations complémentaires nécessaires. Je vous invite à en prendre connaissance et adresse mes remerciements à Eric BRIENS, vice-président aux finances, et aux équipes du pôle financier communautaire pour ce travail clair et concret.

Le Président,  
David Margueritte

# LE BUDGET GENERAL : 359.9 M€

Tous mouvements confondus, le budget général s'équilibre à 359 952 900 € dont 261 771 613 € pour la section de fonctionnement et à 98 181 287 € en section d'investissement.

La répartition par budget est la suivante :



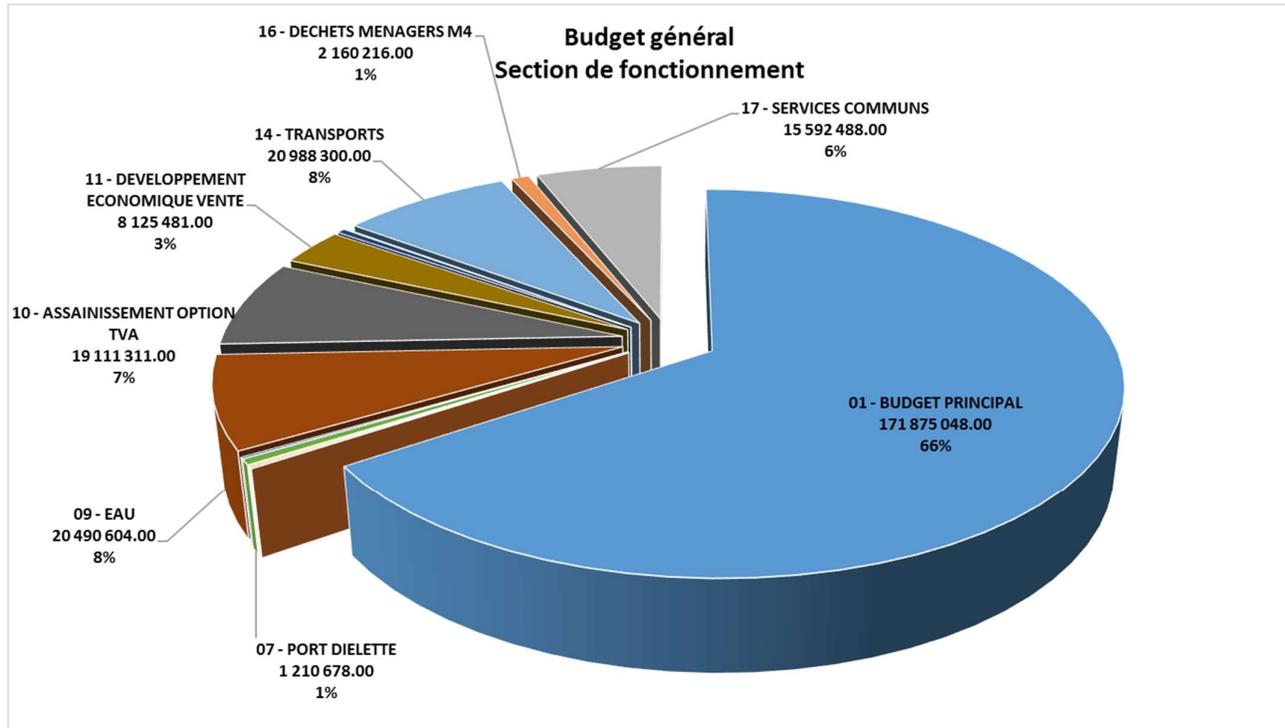
# I. Présentation des équilibres

		DEPENSES			RECETTES		
		Ordre	Réel	Total	Ordre	Réel	Total
<b>BUDGET GENERAL</b>		<b>56 647 315.00</b>	<b>303 305 585.00</b>	<b>359 952 900.00</b>	<b>56 647 315.00</b>	<b>303 305 585.00</b>	<b>359 952 900.00</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>45 658 285.00</b>	<b>216 113 328.00</b>	<b>261 771 613.00</b>	<b>10 634 770.00</b>	<b>251 136 843.00</b>	<b>261 771 613.00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>10 989 030.00</b>	<b>87 192 257.00</b>	<b>98 181 287.00</b>	<b>46 012 545.00</b>	<b>52 168 742.00</b>	<b>98 181 287.00</b>
<b>01 BUDGET PRINCIPAL</b>	Fonctionnement	23 817 952.00	148 057 096.00	171 875 048.00	1 650 074.00	170 224 974.00	171 875 048.00
	Investissement	1 750 074.00	58 325 087.00	60 075 161.00	23 917 952.00	36 157 209.00	60 075 161.00
	<b>Total du budget</b>	<b>25 568 026.00</b>	<b>206 382 183.00</b>	<b>231 950 209.00</b>	<b>25 568 026.00</b>	<b>206 382 183.00</b>	<b>231 950 209.00</b>
<b>02 GOLFS</b>	Fonctionnement	8 321.00	28 637.00	36 958.00	0.00	36 958.00	36 958.00
	Investissement	0.00	8 321.00	8 321.00	8 321.00	0.00	8 321.00
	<b>Total du budget</b>	<b>8 321.00</b>	<b>36 958.00</b>	<b>45 279.00</b>	<b>8 321.00</b>	<b>36 958.00</b>	<b>45 279.00</b>
<b>04 ACTIVITES COMMERCE TOURISME</b>	Fonctionnement	29 575.00	234 423.00	263 998.00	4 834.00	259 164.00	263 998.00
	Investissement	4 834.00	273 420.00	278 254.00	29 575.00	248 679.00	278 254.00
	<b>Total du budget</b>	<b>34 409.00</b>	<b>507 843.00</b>	<b>542 252.00</b>	<b>34 409.00</b>	<b>507 843.00</b>	<b>542 252.00</b>
<b>05 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</b>	Fonctionnement	6 590.00	295 410.00	302 000.00	0.00	302 000.00	302 000.00
	Investissement	0.00	125 079.00	125 079.00	6 590.00	118 489.00	125 079.00
	<b>Total du budget</b>	<b>6 590.00</b>	<b>420 489.00</b>	<b>427 079.00</b>	<b>6 590.00</b>	<b>420 489.00</b>	<b>427 079.00</b>
<b>06 CINEMA</b>	Fonctionnement	22 345.00	47 947.00	70 292.00	28 670.00	41 622.00	70 292.00
	Investissement	48 670.00	388 202.00	436 872.00	42 345.00	394 527.00	436 872.00
	<b>Total du budget</b>	<b>71 015.00</b>	<b>436 149.00</b>	<b>507 164.00</b>	<b>71 015.00</b>	<b>436 149.00</b>	<b>507 164.00</b>
<b>07 PORT DE DIELETTE</b>	Fonctionnement	104 228.00	1 106 450.00	1 210 678.00	386 047.00	824 631.00	1 210 678.00
	Investissement	419 047.00	336 700.00	755 747.00	137 228.00	618 519.00	755 747.00
	<b>Total du budget</b>	<b>523 275.00</b>	<b>1 443 150.00</b>	<b>1 966 425.00</b>	<b>523 275.00</b>	<b>1 443 150.00</b>	<b>1 966 425.00</b>
<b>08 DEVT ECO LOCATIONS M4</b>	Fonctionnement	181 916.00	163 507.00	345 423.00	47 423.00	298 000.00	345 423.00
	Investissement	62 423.00	417 019.00	479 442.00	196 916.00	282 526.00	479 442.00
	<b>Total du budget</b>	<b>244 339.00</b>	<b>580 526.00</b>	<b>824 865.00</b>	<b>244 339.00</b>	<b>580 526.00</b>	<b>824 865.00</b>
<b>09 EAU</b>	Fonctionnement	6 377 368.00	14 113 236.00	20 490 604.00	783 304.00	19 707 300.00	20 490 604.00
	Investissement	853 304.00	8 670 681.00	9 523 985.00	6 447 368.00	3 076 617.00	9 523 985.00
	<b>Total du budget</b>	<b>7 230 672.00</b>	<b>22 783 917.00</b>	<b>30 014 589.00</b>	<b>7 230 672.00</b>	<b>22 783 917.00</b>	<b>30 014 589.00</b>

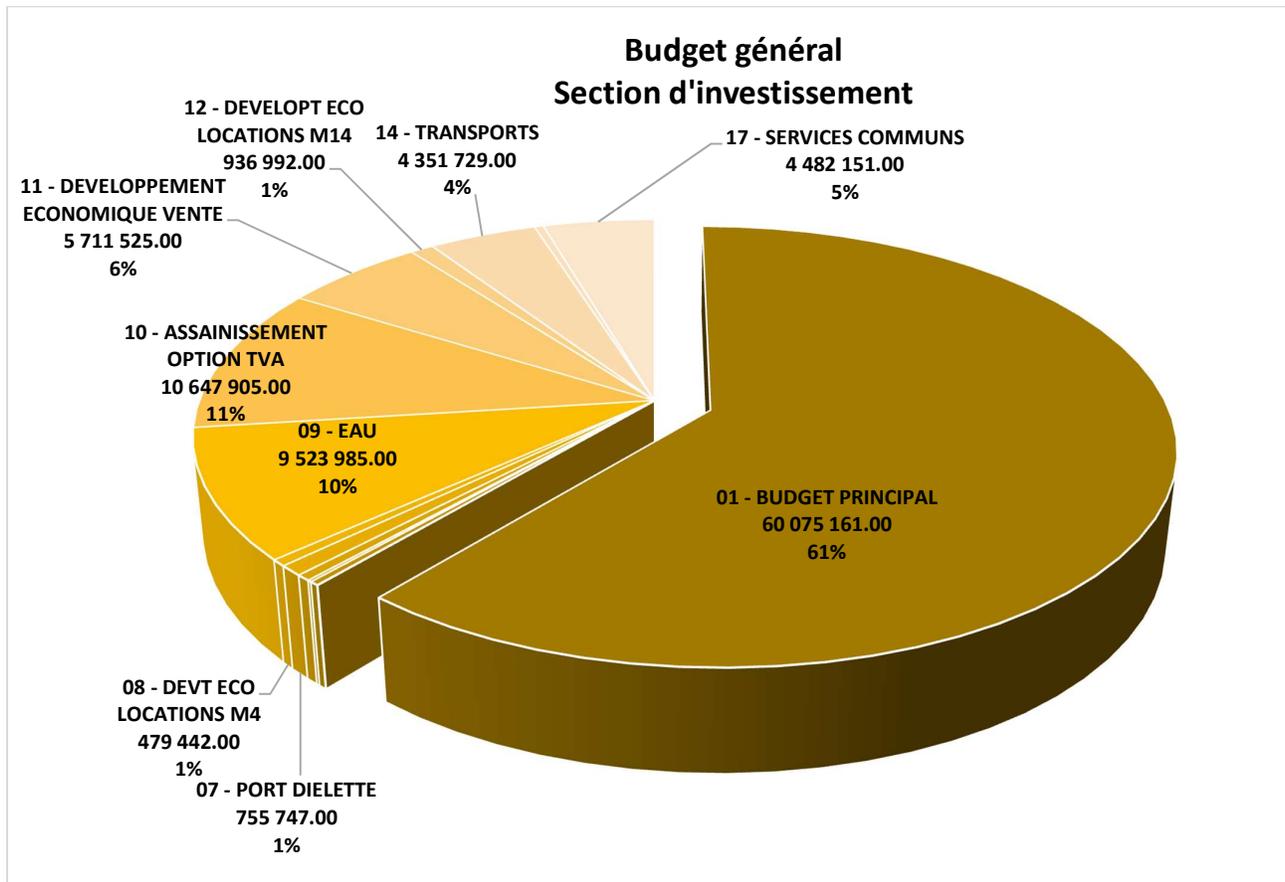
		DEPENSES			RECETTES		
		Ordre	Réel	Total	Ordre	Réel	Total
<b>10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>	Fonctionnement	5 694 737.00	13 416 574.00	19 111 311.00	1 833 577.00	17 277 734.00	19 111 311.00
	Investissement	1 883 577.00	8 764 328.00	10 647 905.00	5 744 737.00	4 903 168.00	10 647 905.00
	<b>Total du budget</b>	<b>7 578 314.00</b>	<b>22 180 902.00</b>	<b>29 759 216.00</b>	<b>7 578 314.00</b>	<b>22 180 902.00</b>	<b>29 759 216.00</b>
<b>11 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTE</b>	Fonctionnement	5 728 365.00	2 397 116.00	8 125 481.00	5 568 909.00	2 556 572.00	8 125 481.00
	Investissement	5 552 069.00	159 456.00	5 711 525.00	5 711 525.00	0.00	5 711 525.00
	<b>Total du budget</b>	<b>11 280 434.00</b>	<b>2 556 572.00</b>	<b>13 837 006.00</b>	<b>11 280 434.00</b>	<b>2 556 572.00</b>	<b>13 837 006.00</b>
<b>12 DEVT ECO LOCATIONS M14</b>	Fonctionnement	565 128.00	458 928.00	1 024 056.00	176 778.00	847 278.00	1 024 056.00
	Investissement	186 778.00	750 214.00	936 992.00	575 128.00	361 864.00	936 992.00
	<b>Total du budget</b>	<b>751 906.00</b>	<b>1 209 142.00</b>	<b>1 961 048.00</b>	<b>751 906.00</b>	<b>1 209 142.00</b>	<b>1 961 048.00</b>
<b>13 ABATTOIR</b>	Fonctionnement	10 780.00	163 980.00	174 760.00	0.00	174 760.00	174 760.00
	Investissement	0.00	10 780.00	10 780.00	10 780.00	0.00	10 780.00
	<b>Total du budget</b>	<b>10 780.00</b>	<b>174 760.00</b>	<b>185 540.00</b>	<b>10 780.00</b>	<b>174 760.00</b>	<b>185 540.00</b>
<b>14 TRANSPORTS</b>	Fonctionnement	1 300 678.00	19 687 622.00	20 988 300.00	56 049.00	20 932 251.00	20 988 300.00
	Investissement	109 149.00	4 242 580.00	4 351 729.00	1 353 778.00	2 997 951.00	4 351 729.00
	<b>Total du budget</b>	<b>1 409 827.00</b>	<b>23 930 202.00</b>	<b>25 340 029.00</b>	<b>1 409 827.00</b>	<b>23 930 202.00</b>	<b>25 340 029.00</b>
<b>16 DECHETS MENAGERS M4</b>	Fonctionnement	337 344.00	1 822 872.00	2 160 216.00	92 616.00	2 067 600.00	2 160 216.00
	Investissement	112 616.00	244 728.00	357 344.00	357 344.00	0.00	357 344.00
	<b>Total du budget</b>	<b>449 960.00</b>	<b>2 067 600.00</b>	<b>2 517 560.00</b>	<b>449 960.00</b>	<b>2 067 600.00</b>	<b>2 517 560.00</b>
<b>17 SERVICES COMMUNS</b>	Fonctionnement	1 472 958.00	14 119 530.00	15 592 488.00	6 489.00	15 585 999.00	15 592 488.00
	Investissement	6 489.00	4 475 662.00	4 482 151.00	1 472 958.00	3 009 193.00	4 482 151.00
	<b>Total du budget</b>	<b>1 479 447.00</b>	<b>18 595 192.00</b>	<b>20 074 639.00</b>	<b>1 479 447.00</b>	<b>18 595 192.00</b>	<b>20 074 639.00</b>

La section de fonctionnement s'équilibre à 261 771 613 € tous mouvements confondus.

Le budget principal représente 66% du budget général à 171 875 048 euros, suivi des budgets de l'eau (8% ; 20 490 604 €), du transport (8 % ; 20 998 300 €) de l'assainissement collectif (7% ; 19 111 311 €), et les services communs (6% ; 15 592 488 €).



La section d'investissement s'équilibre tous mouvements confondus à 98 181 287 €.



Le budget principal est le premier budget d'investissement avec 60 075 161 € (61%), suivi par le budget de l'assainissement collectif à 10 647 905 € (11%), le budget de l'eau à 9 253 985 € (10%), le budget services communs à 4 482 151 € (5%) et le budget transport à 4 351 729 € (4%).

# LE BUDGET PRINCIPAL : 231.9 M€

Le budget principal s'équilibre tous mouvements confondus à 231 950 209 € (-0.45% par rapport à 2020) dont 171 875 048 € en section de fonctionnement (+0.15% par rapport à 2020) et 60 075 161€ en section d'investissement (-2.16% par rapport à 2020).

Le budget principal intègre, par anticipation, les résultats 2020 au vu du compte de gestion provisoire transmis par Madame la trésorière de Cherbourg ainsi que les reports d'investissements 2020.

Le résultat 2020 est excédentaire de 16 966 291.98 € (- 4 112 195.83€ par rapport à 2020) en fonctionnement et de 7 094 414.27 € (+7 256 337.48 €) en investissement.

L'équilibre s'établit ainsi qu'il suit.

FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		171 875 048.00	171 875 048.00
résultat reporté			0.00
Total des dépenses de fonctionnement			171 875 048.00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		154 908 756.02	154 908 756.02
résultat reporté (excédent)			16 966 291.98
Total des recettes de fonctionnement			171 875 048.00
INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	19 652 430.35	40 422 730.65	60 075 161.00
résultat reporté (déficit)			
Total des dépenses d'investissement			60 075 161.00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	2 855 359.76	40 422 730.65	43 278 090.41
affectation du résultat de fonctionnement			9 702 656.32
résultat reporté			7 094 414.27
Total des recettes d'investissement			60 075 161.00

# I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre tous mouvements confondus à 171 875 048 € (+0.15% par rapport à 2020) dont 153 258 682.02 € (+3.02% par rapport à 2020) en recettes réelles, 1 650 074 € en mouvements d'ordre et avec un résultat reporté de 16 966 291.98 € (-19.5% par rapport à 2020). A noter que la baisse du résultat de fonctionnement bénéficie à la section d'investissement.

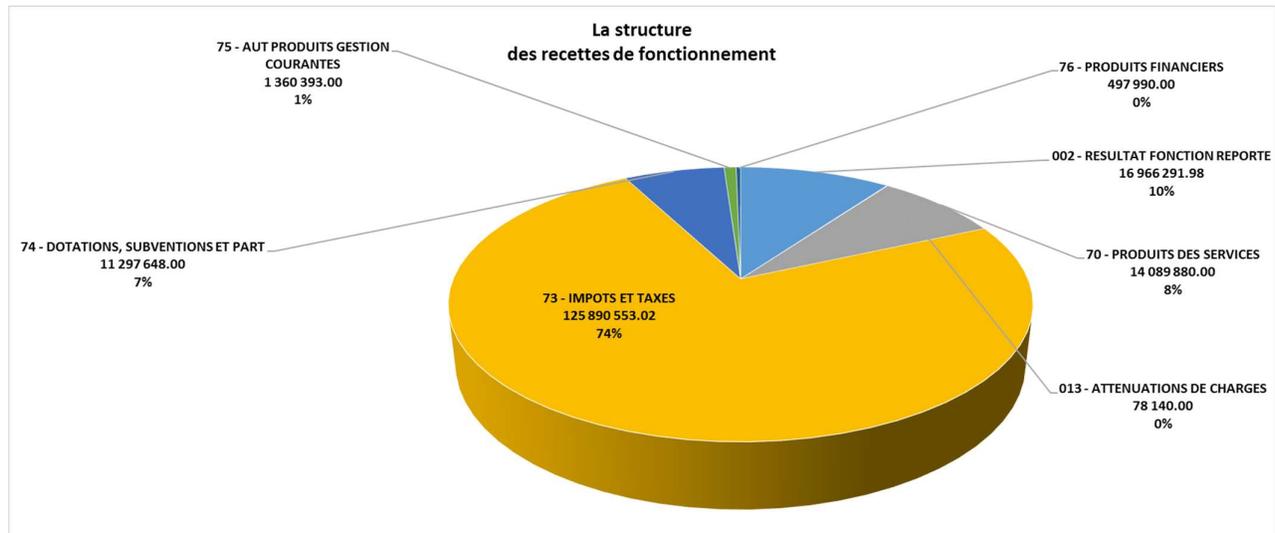
En dépenses cette section comporte 148 057 096 € (+2.93% par rapport en 2020) en mouvements réels et 23 817 952 € en mouvements d'ordre.

## A. Les recettes de Fonctionnement : 170.2 M€

Les recettes atteignent 153 258 682.02 € en mouvements réels auxquelles on ajoute 16 966 291.98 € de résultat de fonctionnement reporté.

Elles se composent de la manière suivante :

CHAPITRES		RECETTES REELLES		
		Budget BP 2020	Budget 2021	Variation BP à BP
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	21 078 487.81	16 966 291.98	-19.51%
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	122 440.00	78 140.00	-36.18%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	13 342 730.00	14 089 880.00	5.60%
73	IMPOTS ET TAXES	121 272 038.00	125 890 553.02	3.81%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	13 525 621.00	11 297 648.00	-16.47%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	898 643.00	1 360 393.00	51.38%
76	PRODUITS FINANCIERS	506 048.00	497 990.00	-1.59%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	156 818.19	44 078.00	-71.89%
Total général :		169 833 910.00	170 224 974.00	+0.23%



## 1) Les ressources endogènes de la section de fonctionnement

Les ressources endogènes ou propres à l'établissement sont composées du chapitre 70 : produits des services, du domaine et vente diverses ainsi que du chapitre 73 : impôts et taxes. Une partie du chapitre 74 consacré aux subventions liées à l'activité peut y être inclus.

### a) Les produits de service, du domaine et ventes diverses

Les produits de services, du domaine et vente diverses représentent 8% des recettes de fonctionnement, soit 14 089 880 € (+5.60%)

Elles sont composées notamment :

- . Des redevances à caractère sportif, industriel et culturel (527 300 €)
- . Des ventes de produits et locations (590 250 €)
- . Des remboursements des budgets annexes (12 243 410 €)

La principale recette de ce chapitre concerne la masse salariale et les frais des budgets annexes, qui sont supportés en tout ou pour partie par le budget principal puis remboursés par les budgets annexes :

- Le port Diélette : 302 164 €
- Les déchets ménagers assujettis à la REOM : 710 000 €
- Le budget annexe tourisme : 108 662 €
- Le budget annexe services communs : 8 751 671 €
- Le budget annexe transports : 538 498 €
- Le budget annexe eau : 985 365 €
- Le budget annexe assainissement : 847 050 €
- . De remboursements de frais par d'autres redevables (particuliers, syndicats, collectivités...) 633 920 €
- . De redevances diverses (occupations de terrain, composteurs...) 95 000 €

## b) Les impôts et taxes

De budget à budget primitif, les impôts et taxes progressent de 3,94 % et atteignent 125 890 553 € en 2021. Le chapitre 73 représente 74 % des recettes réelles de fonctionnement.

	Article	BP		Var. %
		2020	2021	
73111	CFE, TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	81 061 557	62 202 945	-23,26%
73112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	12 827 200	13 300 087	3,69%
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	2 478 159	2 478 159	0%
73114	IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	5 235 256	5 235 256	0%
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	204 061	196 075	-3,91%
73223	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	538 752	0	-100%
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	17 532 686	17 655 415	0,7%
7362	TAXES DE SEJOUR	1 210 000	1 100 000	-9,09%
7364	PRELEVEMENT SUR LES PARIS HIPPIQUES	34 000	19 999	-41,18%
7382	FRACTION TVA	0	23 702 617	n.s.
Total		121 121 671	125 890 553	3,94%

### La fiscalité communautaire

La fiscalité économique constitue la part prépondérante du produit fiscal de la communauté d'agglomération et concentre la dynamique fiscale. Les impôts économiques génèrent un produit de 69 310 639 €, avec principalement la Cotisation foncière des Entreprises (CFE) pour 70 % du produit, ainsi que la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), l'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) et la taxe sur les surfaces commerciales (Tascom).

Compte tenu de la baisse constatée du produit de la taxe de séjour en 2020 et de la poursuite des conséquences de la crise financière en 2021, la taxe de séjour est inscrite en diminution sur 2021.

Les recettes de CFE ont été estimées au regard des montants prévisionnels des établissements dominants communiqués par les services de l'Etat sachant que les bases des établissements dominants représentent plus de 90% des bases de CFE. De plus, il a été pris en compte l'opportunité d'appliquer la majoration spéciale pour un produit supplémentaire de 1,5 M€.

La CVAE prévisionnelle communiquée par la DDFIP enregistre une certaine dynamique sur 2021 avec une progression estimée de 3,69% malgré la crise sanitaire. Le tissu économique atypique du territoire avec des établissements dominants comme EDF, Orano et Naval Group permet d'amortir les effets de la crise. Cette évolution reste néanmoins à surveiller de près dans les mois à venir compte tenu du poids de cette dernière dans nos recettes (13,3 M€) et de sa grande sensibilité à la variation du chiffre d'affaire des entreprises qui y sont assujetties.

Libellé	Notifié/BP 2020	BP 2021	Var. %
Cotisation foncière des entreprises	45 434 114	48 297 137	6,30%
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	12 827 200	13 300 087	3,69%
Taxe sur les surfaces commerciales	2 478 159	2 478 159	0%
Imposition forfaitaire sur entreprises de réseaux	5 235 256	5 235 256	0%
Total	65 974 729	69 310 639	5,06%

La loi de finances 2018 a programmé la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour 80 % des contribuables en 2020. Les 20 % de contribuables restants seront exonérés progressivement à hauteur de 30 % en 2021, 65 % en 2022, pour ne plus rien cotiser à compter de 2023. Les résidences secondaires et autres meublés non affectés à la résidence principale continueront à être soumis à la TH.

La loi de finances 2020 a précisé les conditions de compensation de la suppression de la TH. Alors que les communes préserveront leur pouvoir de taux avec le transfert du taux départemental de la taxe sur le foncier bâti, les EPCI à fiscalité propre percevront dès 2021 une fraction du produit de TVA et perdent leur levier fiscal. Cette part de TVA est estimée à 23,7 M€ pour 2021.

L'actualisation des valeurs locatives foncière a été fixée à 0,2 % par la loi de finances 2021 et la croissance physique des bases a été envisagée de manière prudente à 0,5 %.

La recette prévisionnelle est ainsi estimée à 37 608 425 €, et se décompose comme suit :

Libellé	Notifié 2020	BP 2021	Var. %
Taxe d'habitation	24 686 250	2 895 315	-88,27%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	9 483 520	9 549 905	0,7%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1 148 179	1 150 475	0,2%
Taxe additionnelle foncier non bâti	309 494	310 113	0,2%
Fraction TVA transférée	0	23 702 617	n.s.
Total	35 627 443	37 608 425	5,56%

En additionnant le montant de la taxe d'habitation au produit de TVA transféré, la recette s'élève à 26 597 932 € soit une augmentation de 7,74 % par rapport à 2020. Cette augmentation s'explique par le fait que les allocations compensatrices de TH ont été intégrées dans la quote-part de TVA transférée (pour mémoire ces allocations compensatrices représentaient un montant de 1,8 M€ en 2020). En corrigeant sur 2020, l'augmentation n'est que de 0,2 %.

Enfin, le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est prévu en progression de 0,7 %, soit un produit estimé de 17 655 415 € pour 2021

Libellé	Notifié 2020	BP 2021	Var. %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	17 532 686	17 655 415	0,7%

## ↳ Le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) : fin du mécanisme de garantie

La communauté d'agglomération est devenue inéligible au FPIC en 2019 avec une sortie progressive sur deux années. Il n'y aura donc plus de recettes liées au FPIC en 2021, le prélèvement étant estimé à 981 993 €.

Libellé	Notifié 2020	BP 2021	Var. €
FPIC reversé	574 269	0	-574 269
FPIC prélevé	903 919	981 993	78 074
FPIC net	-329 650	-981 993	-652 343

La sortie d'éligibilité au FPIC en 2019 relève d'un accroissement du revenu moyen des habitants du Cotentin (+ 2,2 %) supérieur au niveau national. Un contentieux reste en cours sur le calcul du FPIC, qui a déjà permis d'obtenir deux redressements favorables à l'EPCI et à ses communes membres.

## 2) Les ressources exogènes de la communauté d'agglomération du Cotentin

Il s'agit essentiellement des recettes provenant des dotations et compensations de l'Etat.

### a) La dotation globale de fonctionnement (DGF) : une recette stable

La dotation d'intercommunalité a fait l'objet d'une réforme en 2019, avec dorénavant une enveloppe unique plutôt que des catégories de répartition par type de groupements, et un accroissement de l'enveloppe à hauteur de 30 millions d'euros de manière pérenne. La dotation d'intercommunalité est estimée à 1 319 733 € contre 1 199 758 € en 2020.

La dotation de compensation subit quant à elle l'écurement national instauré en loi de finances 2015 et devrait atteindre 6 190 939 € contre 6 305 114 € en 2020.

Au global, le montant de la DGF 2021 se maintient pour atteindre 7 510 672 €.

Libellé	Notifié 2020	BP 2021	Var. %
Dotation de compensation	6 305 114	6 190 939	-1,81%
Dotation d'intercommunalité	1 199 758	1 319 733	10,00%
DGF	7 504 872	7 510 672	0,08%

### b) Les allocations compensatrices de fiscalité

Suite à la suppression de la taxe d'habitation, la compensation fiscale de TH disparaît pour être compensée dans la fraction de TVA transférée. Les allocations de compensation sur la taxe foncière, la CFE et la CVAE sont estimées à 200 920 € au total.

Devenue variable d'ajustement, la dotation de compensation de TP a été reconduite au même niveau en 2021 pour le bloc communal soit une prévision de 73 100 €.

### c) Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP)

Le FDPTP est sorti des variables d'ajustement en loi de finances 2020 avec une reconduction de l'enveloppe versée en 2020. Malgré une progression de l'attribution 2020 à hauteur de 461 578 €, il a été retenu au BP 2021 le montant inscrit au BP 2020 soit 357 351 €.

## B. Les dépenses de fonctionnement : 148 M €

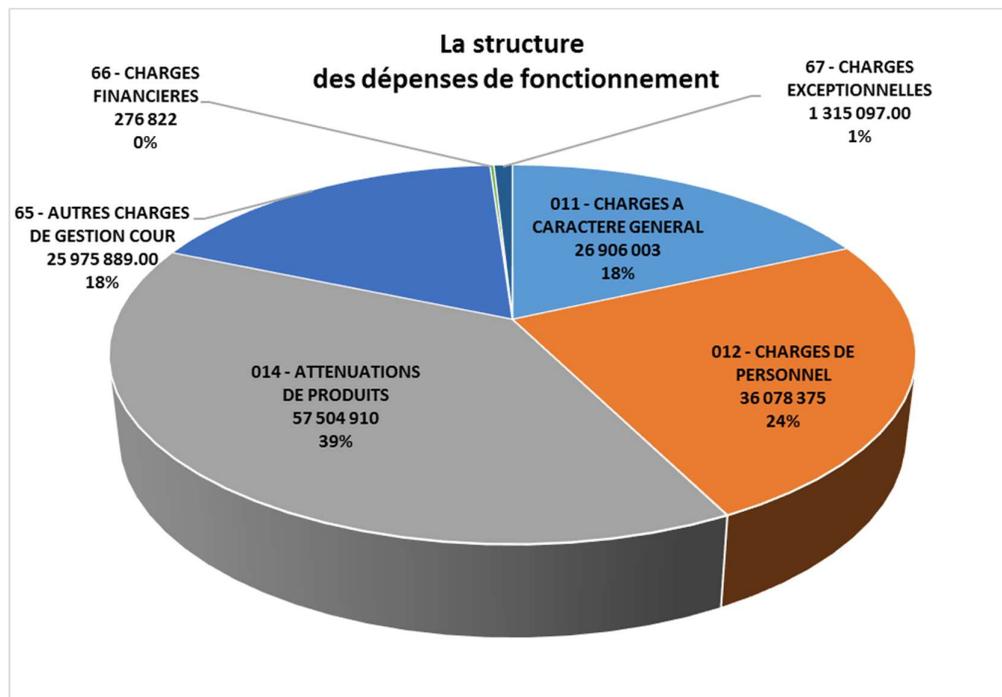
Les dépenses de fonctionnement atteignent 148 057 096 € en mouvements réels et 23 817 952€ € en mouvements d'ordre.

Dans la note de cadrage pour le budget 2021, il a été demandé aux pôles et directions d'ajuster leurs propositions budgétaires au plus proche des crédits employés en 2020 et de baisser, autant que possible, leurs propositions de 1% par rapport au budget 2020, à périmètre constant. Cet effort a été majoritairement effectué, cependant certaines directions étant en création et/ou en développement, il a été tenu compte de cette construction incontournable. De même, les contraintes liées au COVID ainsi que les fluctuations incompréhensibles en matière de ressources humaines ont été neutralisées.

L'évolution des dépenses du budget 2020 au budget 2021 est de +2.93%

Budget BP 2020	Budget 2021	Variation BP à BP
143 832 144.00 €	148 057 096.00 €	+2,93 %

Les dépenses de fonctionnement se composent comme suit :



La caractéristique principale de la section de fonctionnement concerne le chapitre 014 qui représente 39% des dépenses réelles avec 57.5 millions d'euros dont l'attribution de compensation versée aux communes pour 46.3 millions d'euros (-4.73%) ainsi que la Dotation de Solidarité communautaire pour 5.9 millions d'euros (+18.59%).

Leur évolution par chapitre est la suivante :

CHAPITRES		DEPENSES REELLES		
		Budget BP 2020 (€)	Budget 2021 (€)	Variation BP à BP
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	24 814 233.00	26 906 003.00	+8.43%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	32 102 902.00	36 078 375.00	+12.38%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	58 550 040.00	57 504 910.00	-1.79%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	26 255 337.84	25 975 889.00	-1.06%
66	CHARGES FINANCIERES	320 162.00	276 822.00	-13.54%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 289 469.16	1 315 097.00	+1.99%
<b>Total général :</b>		<b>143 832 144.00</b>	<b>148 057 096.00</b>	<b>+2.94%</b>

## 1) Les charges à caractère général : 26.9 M€

Les charges à caractère général assurent les dépenses courantes et quotidiennes du service public. Elles représentent 18% des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces dernières atteignent 26 906 003 € euros au BP 2021. Elles augmentent de 8.4% (+2 M€) par rapport à 2020.

A noter qu'au BP 2020, 500 000 € ont été imputés en dépenses imprévues afin de financer les dépenses liées au COVID (masque, petit équipement). En réaffectant ces dépenses au chapitre 011, la variation de celui-ci passe à 6.2%

Les postes principaux sont :

- L'achat de prestations de service : 113 400€
- L'eau et l'assainissement : 128 270 €
- L'énergie et l'électricité : 731 335 €
- Les combustibles : 426 570 €
- Le carburant : 705 450 €
- Les fournitures de petit équipement : 560 470 €
- L'entretien de terrains : 750 700 €
- L'entretien d'autres biens mobiliers : 951 766 €
- L'entretien du matériel roulant : 453 554 €
- Les maintenances : 585 897 €
- Les études et recherches : 970 185 €

Les augmentations principales concernent :

- Les contrats de prestations de services : 13 685 355 € (+13.47% soit 1 624 465 €)
- Les autres services extérieurs : 477 595 € (+79.55% soit 211 605 €)
- Les locations immobilières : 385 725 € (+30.51% soit +90 165 €)
- Les taxes foncières : 164 620 € (+22.42% soit + 30 150€)

Elles sont générées par la direction des Déchets Ménagers et Assimilés dans le cadre des marchés liés aux ordures ménagères (augmentation de la TGAP = 858 000 € + révision marché +2%), aux actions de communication, de tourisme et d'attractivité (telles petites villes pour demain), ainsi qu'au besoin de locaux tant en location, qu'en acquisition. Un focus sur le service des déchets ménagers est présenté dans les pages suivantes.

## **2) Les charges de personnel : 36 M€**

Les charges de personnel atteignent 36 078 375 € et représentent 24% du budget principal.

La variation de ces charges de personnel est à relativiser. Jusqu'à présent le coût des services mutualisés « informatique, ressources humaines et finances » était comptabilisé dans le cadre des attributions de compensation. Afin d'identifier leur coût, il est décidé en 2021, de passer les écritures en remboursement de frais de personnels au chapitre 012. Cela représente 2.38 M€.

Sont également comptabilisées sur ce chapitre des charges de personnel qui faisaient l'objet jusqu'à présent de contrat de prestations de services (centre de tri du sud Manche, Contrats Centre de Gestion) estimés à 237 000 €.

Ainsi, à périmètre constant les charges de personnels passent de 32.1 M€ à 33.4 M€, soit +7.78%

De même la masse salariale, à périmètre constant, passe de 32 M€ à 33.2 M€ (+3.91%)

Cette augmentation prend notamment en compte les mesures locales suivantes :

- Glissement Vieillesse Technicité (GVT), pour un montant estimé à environ 315 000 €,
- Répercussion des mouvements et créations de postes validées et programmées en 2020 et 2021, pour un montant estimé à plus d'1 million d'euros (programmation des créations 2021 en année pleine),

ainsi que des mesures nationales, notamment :

- la fin de la mise en œuvre du PPCR, pour un montant estimé à environ 100 000 €,
- la création d'une indemnité de précarité pour certains contractuels pour un montant estimé à environ 110 000 €.

## **3) Les atténuations de produits 57.5 M€**

Premier poste de la section de fonctionnement avec 39 % des dépenses, les atténuations de produits sont avant tout constituées des attributions de compensations (AC) provisoires versées aux communes pour 44 256 085 €. Ce montant est notamment le résultat de la neutralisation du transfert des ressources fiscales entre les communes et la communauté et les compétences transférées depuis 2017. A compter de 2021, les AC n'intègrent plus les remboursements des charges des services communs fonctionnels « mutualisés » des systèmes d'information, des ressources humaines, des finances et du système d'information géographique. Le service commun des autorisations du droit des sols reste quant à lui facturé via les AC.

Par ailleurs, au titre des rétrocessions de compétences et d'équipements de proximité aux communes intervenues au 1er janvier 2019, un montant total de 10 674 342 € est retenu sur les AC provisoires des

communes concernées par les services communs de proximité pour être reversé au budget annexe « services communs » via le chapitre 65.

Ce montant d'AC sera de nouveau appelé à évoluer suite aux travaux de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) qui proposera au conseil de fixer les AC définitives de chacune des 129 communes au vu des nouvelles compétences transférées (chemins de randonnée et eaux pluviales urbaines) et des ajustements et corrections éventuels sur les années antérieures.

La dotation de solidarité communautaire (DSC) constitue le deuxième enjeu de ce chapitre. Conformément à la charte fondatrice, cette DSC a atteint 5,4 M€ en 2020 pour compenser les pertes de DGF subies par les communes en 2020 ; le montant prévisionnel 2021 est estimé à 5,9 M€ pour tenir compte d'une nouvelle perte de DGF sur l'année. A cet effet, le conseil devra délibérer sur la révision du pacte financier et fiscal dont l'adoption a été reportée au 31 décembre 2021, compte tenu de la crise sanitaire.

Le solde de ce chapitre est notamment constitué du reversement sur le Fonds National de Garantie Individuel des Ressources (FNGIR) pour 6 227 155 € et du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour 981 993 €.

#### **4) Les autres charges de gestion courantes 25.9 M€**

Le chapitre 65 représente avec 25 975 889 € de crédits, soit 18% des dépenses.

Ce chapitre diminue de 3.33%, par rapport au BP 2020, en raison notamment de la baisse de participation envers la SPL Tourisme (à la demande de celle-ci), de participations qui ont été transformées en AC courant 2020.

Ces crédits sont destinés à assurer le fonctionnement des services publics gérés sur des budgets annexes ainsi qu'à financer des partenaires de l'établissement qu'ils soient publics (SDIS, ...) ou privés tels que le monde associatif. Parmi ces crédits, on trouve notamment :

- La participation au SDIS : 7 575 414 € (+0.45%)
- La participation provisoire « eaux pluviales » au budget annexe de l'assainissement collectif : 336 750 €
- La formation Elus à l'atelier participatif Cycle de l'eau (ex Classe d'eau) = 100 000 €
- Les subventions prévisionnelles aux budgets à caractère industriel & commercial atteignent quant à elles 194 122 euros dont :
  - 177 164 € pour le budget tourisme (moulin de Fierville et boutique Ludiver),
  - 16 958 € pour le golf de Fontenay.
- Les subventions de fonctionnement aux associations et personnes de droits privés pour 5 213 399 euros (-6.33%) réparties ainsi :
  - 3.48 M € de participations à la SPL tourisme,
  - 533 863 € pour la Maison de l'Emploi et la Formation (MEF)
  - 143 766 € pour l'amicale du personnel
  - 150 000 € de soutien au site universitaire
  - 76 995 € de soutien aux charges de fonctionnement du Hall de Technologie
  - 828 775€ euros aux associations.

#### **5) Les charges financières et charges exceptionnelles 1.5 M€**

Les chapitres 66 et 67 charges financières et charges exceptionnelles totalisent un montant respectif de 276 822 euros (-13.53%) et 1 315 097 euros (+1.99%). Le chapitre 66 comprend les charges concernant les intérêts de la dette décrits ci-après au III.

Le chapitre 67 comprend :

- la subvention aux budgets annexes :
- 174 760 € pour l'Abattoir
- 106 831 € pour le Port Diélette
- 36 197 € pour le cinéma de Réville
- la contrepartie de service public à verser au délégataire de la Cité de la Mer pour un montant de 916 949 €.
- Des opérations comptables :80 360€

Ce chapitre est sujet à évolution dans les prochains mois concernant notamment la fermeture de l'abattoir communautaire.

## 6) Les dépenses liées à la situation sanitaire :374 500€

Une somme de 374 500 € a été inscrite au budget 2021 pour faire face à la situation sanitaire liée à la COVID :

- 274 500 € pour l'achat de masques et de petit équipement
- Une provision de 100 000 € en aide aux entreprises qui pourra être portée à 200 000 € en cours d'exercice. Cette action fait partie du dispositif « Impulsion Résistance Normandie » mis en place par la Région. Il est doté d'une enveloppe de 20M€, financé à 40% par la Région et 60% par les EPCI normands.

## 7) La gestion des déchets ménagers

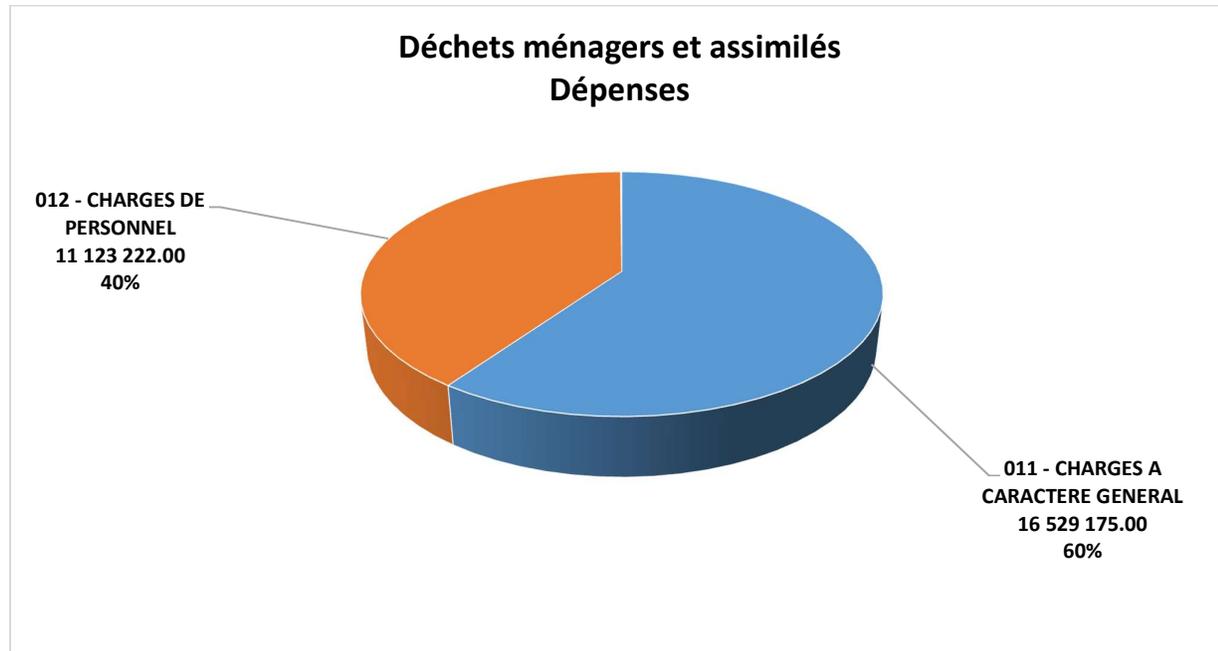
Alors que l'eau, l'assainissement, les transports, le développement économique bénéficient d'un budget annexe dédié, les déchets ménagers et assimilés intègrent directement les écritures du budget principal. Aussi, nous proposons une lecture particulière de cette dernière afin d'en appréhender la consistance de cette compétence.

Le budget des déchets ménagers s'établit à 27 682 446 € en dépenses (+6.05% par rapport à 2020) et 25 087 320 € en recettes affectées. Le besoin de financement prévisionnel s'établit à 2 595 126 €, soit +1 625 326 € par rapport au budget primitif 2020.

L'ensemble de ces dépenses sont retracées dans la fonction 812 du budget principal. Pour 2021, elles s'élèvent à 27 682 446 €, en y incluant les charges de personnel.

Les dépenses réelles de fonctionnement des déchets ménagers et assimilés, se décomposent comme suit :

FONCTIONNEMENT	Dépenses 2020	Dépenses 2021	Variation 2020/2021
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 242 396.00	16 529 175.00	+8.44%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	10 827 367.00	11 123 222.00	+2.73%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	22 600.00	22 600.00	0%
66 - CHARGES FINANCIERES	5 718.00	4 249.00	-25.69%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00	3 200.00	-20%
Total	26 102 081.00	27 682 446.00	+6.05%



Les charges à caractère général représentent 60% du budget de la direction des déchets ménagers et assimilés.

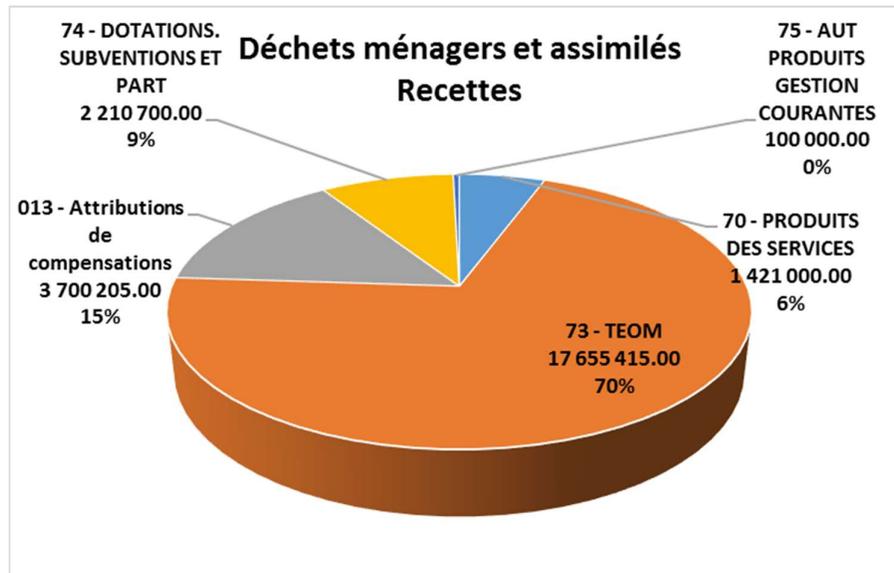
L'augmentation de 295 855 € du chapitre 012 s'explique essentiellement par la modification de l'organisation du travail et la reprise des salariés suite à l'incendie du centre de tri du Sud-Manche, et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

L'augmentation de 1 016 779 € du chapitre 011 est due essentiellement à la forte augmentation de TGAP (estimée à +858 000 €) et les formules de révision des marchés en cours : + 2%).

Ces dépenses sont essentiellement financées par des recettes affectées (25 087 320 €) comprenant :

- la Taxe d'enlèvement des Ordures ménagères, estimée pour 2021, à 17 655 415 € (+0.7% par rapport à 2020)
- Les attributions de compensations (Cherbourg-en-Cotentin : 2 388 840 €/ La Hague : 1 311 365€)
- les ventes de produits (1 421 000 €),
- les subventions et participations, en baisse de 13% représentant 44 960 €, en raison d'une diminution attendue des recettes :
  - . pour la participation de la Baie du Cotentin aux groupements de commandes,
  - . pour les ventes de produits recyclés,

A noter que les soutiens des partenaires Eco-Emballages, Citéo, Ocad3e, en matière d'environnement et de développement durable restent stables. Seul le soutien à l'éco-mobilier et à la tonne est en baisse (-36 300 €)



## 8) Le tourisme

L'attractivité du territoire passe par la mobilisation des acteurs du tourisme. La communauté d'agglomération consacrera 5.7 M€ pour soutenir son action.

Le budget tourisme, nautisme, attractivité du territoire rassemble les crédits alloués aux opérations relatives à :

- la participation annuelle à la Cité de la Mer pour 963 149 €
- la SPL de Développement Touristique (3 480 998 €)
- des actions ponctuelles telle l'étude schéma d'accueil des campings cars (50 000€) ou l'exposition Cotentin Terre et Mer (50 000 €)
- le planétarium Ludiver (342 390 €)
- les événements nautiques ainsi que la coordination et mise en réseau des bases nautiques (172 300 €)
- l'entretien, aménagement balisage des chemins de randonnée communautaires, (140 000 €)
- le Programme d'action petites villes pour demain (100 000 €)
- la politique locale du commerce et le développement de l'offre commerciale et hôtelière (43 000 €)
- la promotion du patrimoine dont le Pays d'Art et d'Histoire (37 931 €)

## C. Une épargne en voie de stabilisation

Le niveau de l'épargne est déterminant dans l'appréciation des équilibres du budget. Son intérêt réside avant tout dans sa capacité à assurer le remboursement de la dette et à participer à l'autofinancement de la section d'investissement.

Les soldes intermédiaires de gestion du budget primitif se présentent ainsi :

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Variation 2021/2020 €</b>	<b>Variation 2021/2020 %</b>
Dépenses (hors intérêts de la dette)	143 511 982.00	147 780 274.00	4 268 292.00	2.97
Recettes	148 755 422.19	153 258 682.02	4 503 259.83	3.03
<b>épargne de gestion</b>	<b>5 243 440.19</b>	<b>5 478 408.02</b>	<b>234 967.83</b>	<b>4.48</b>
- Intérêts de la dette	320 162.00	276 822.00	-43 340.00	-13.54
<b><i>Epargne brute courante</i></b>	<b>4 923 278.19</b>	<b>5 201 586.02</b>	<b>278 307.83</b>	<b>5.65</b>
<b><i>reprise du résultat</i></b>	21 078 487.81	16 966 291.98	-4 112 195.83	-19.51
<b>épargne brute consolidée</b>	<b>26 001 766.00</b>	<b>22 167 878.00</b>	<b>-3 833 888.00</b>	<b>-14.74</b>
- amortissement capital de la dette	1 473 356.65	1 483 675.00	10 318.35	0.70
<b>épargne nette prévisionnelle</b>	<b>24 528 409.35</b>	<b>20 684 203.00</b>	<b>-3 844 206.35</b>	<b>-15.67</b>

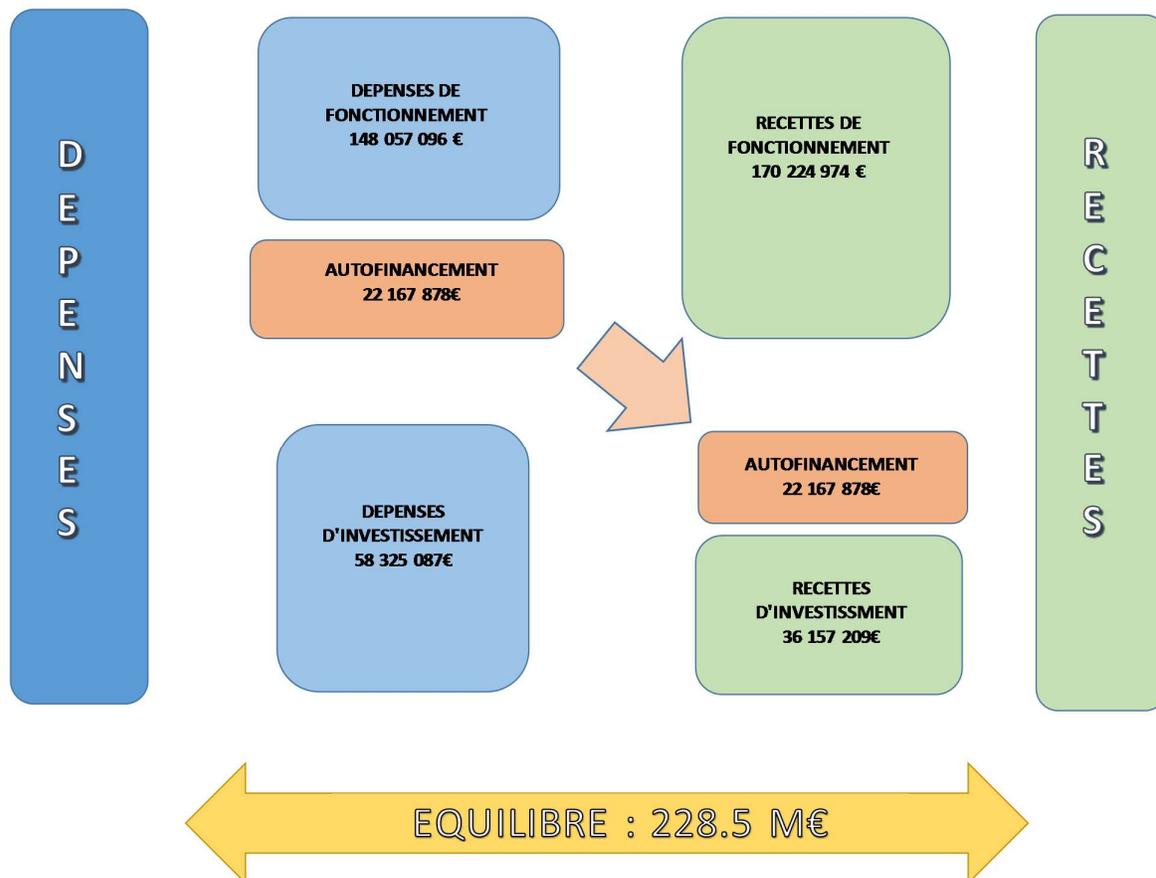
La stabilisation de l'épargne brute « courante », c'est-à-dire avant l'intégration anticipée des excédents antérieurs, révèle la maîtrise des équilibres de la section de fonctionnement. Le transfert des dépenses imprévues « COVID » dorénavant intégrées au chapitre 011, permet de fixer cette épargne brute à 5 201 586,02 euros au BP 2021, soit une progression de 5,65%. Cette épargne brute courante couvre cependant strictement les dotations nettes aux amortissements qui s'élèvent pour leur part à 5 193 643 euros. Ce juste équilibre de la section de fonctionnement nécessitera une vigilance particulière afin de maîtriser la croissance de ces charges d'amortissement. Une réflexion va ainsi être menée sur la durée d'amortissement des biens, les durées actuelles correspondant à la compilation des durées d'amortissement des ex communautés de communes et des communes nouvelles.

La reprise anticipée des excédents antérieurs permet de rétablir un niveau d'épargne brute consolidée satisfaisant, à hauteur de 22 167 878 euros, malgré une baisse de 4 millions d'euros relative au financement des dépenses d'investissement réalisées en 2020.

Une fois l'amortissement du capital de la dette réalisé, l'épargne nette s'élève à 20 684 203 euros.

Le schéma général d'équilibre du budget primitif ce présente donc ainsi en faisant ressortir un autofinancement (épargne brute consolidée) de 22 167 878 € qui permet de financer une partie des dépenses d'investissement.

### SCHEMA D'EQUILIBRE DU BUDGET



## II. La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 60 075 161 €

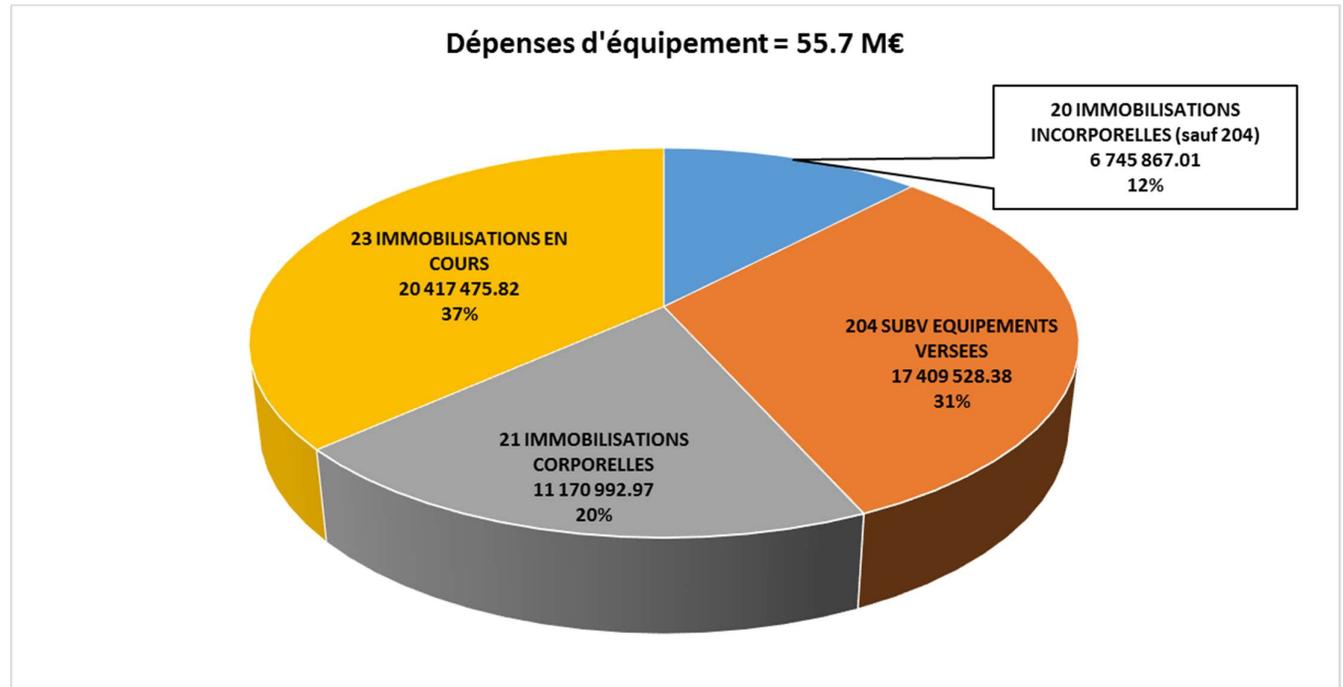
- En dépenses : 58 325 087 € en mouvements réels et 1 750 074 € en mouvements d'ordre.
- En recettes : 29 062 794.73 € en recettes réelles (dont 9 702 656.32 € en excédent capitalisé), 23 917 952 € en mouvement d'ordre auquel s'ajoute le résultat 2020 : 7 094 414.27 €.

### A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement atteignent 58 325 087 € en mouvements réels et 1 750 074 € en mouvements d'ordre.

Chap.	Libellé	BP 2021
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	6 745 867.01
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	17 409 528.38
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 170 992.97
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 417 475.82
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>55 743 864.18</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	13 500.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	10 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 665 546.00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 689 046.00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers(8)</b>	<b>892 176.82</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>58 325 087.00</b>
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 650 074.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000.00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 750 074.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>60 075 161.00</b>

Les dépenses d'équipement représentent quant à elles 55 743 864 €, dont 36.1M€ de propositions nouvelles et 19.6M€ de crédits reportés. Elles se ventilent ainsi par nature :



La politique d'investissement 2021 se décline d'une part, opérationnellement avec l'attractivité du territoire, l'entretien du patrimoine et la modernisation de l'administration, le développement des services aux usagers avec notamment les déchets ménagers, l'anticipation des évolutions climatiques, les eaux pluviales ; d'autre part, par la poursuite de l'accompagnement des communes avec un programme de fonds de concours de 2.5 M€.

## 1) Consolider l'attractivité du territoire

La communauté d'agglomération du Cotentin va consolider en 2021 l'attractivité de son territoire tant en matière touristique, médicale, de développement économique, que pour l'accueil des étudiants

### a) Le tourisme

Afin de consolider son attractivité touristique, Le Cotentin va poursuivre ses investissements pour :

- La Cité de la mer  
Des études et travaux sont prévus en 2021 sur le site de la Cité de la Mer. Ils représentent 1 568 410 € (236 000 € en études, 1 332 410 € en travaux, Les travaux concernent notamment l'accessibilité du public pour 930 000 €.
- Les chemins littoraux : 228 000 €
- Le centre Aquatique de Valognes : 2.9M€

### b) La santé

Les données mises à la disposition de la CA du Cotentin témoignent d'une dégradation globale de l'offre de soins sur le territoire. L'intervention de la collectivité en vue de faciliter l'installation ou les projets de regroupements de professionnels apparaît nécessaire.

Au regard des ambitions de son plan d'actions santé, il avait été retenu en 2018, que l'Agglomération du Cotentin puisse intervenir pour le financement d'une étude de faisabilité, d'une aide à la formalisation et à la rédaction du projet de santé, dans le cadre d'un projet PSLA.

- Les PSLA  
Sur le territoire de l'Agglomération du Cotentin, différents projets ont été accompagnés en 2020 : PSLA La Saire Médicale, PSLA Valognes-Brix, PSLA Douve-Divette et PSLA Côte des Isles.

Par ailleurs, la communauté d'agglomération est le maître d'ouvrage du projet de construction du PSLA de Valognes. Une somme de 212 500 € est inscrite au budget primitif 2021 pour terminer le projet de construction et meubler cet équipement.

### c) Le développement économique

En matière de développement économique, la communauté d'agglomération va poursuivre ses études et travaux sur les zones d'activités (Les Fourches, Bénécère, zones en création) pour 1.2M €

### d) L'enseignement supérieur

Afin de développer et améliorer l'accueil des étudiants, la rénovation du bâtiment Intechmer a été décidée.

La rénovation du bâtiment Intechmer fait l'objet d'une autorisation de programme de 11.9M€. Un crédit de paiement de 750 000 € a été inscrit au BP 2021.

## 2) L'entretien du patrimoine et la modernisation de l'administration

La communauté d'agglomération va poursuivre l'entretien de son patrimoine et la modernisation de l'administration, notamment :

En réalisant des études préalables permettant de définir les besoins et orientations des mises en œuvre ultérieures :

### a) Les études :

- Urbanisme : 259 100 €
- NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) : 250 000 M€
- Transition énergétique : 59 000 €
- Gens du voyage : 58 560 €
- Hangar d'Ecausseville : 50 000 €

En réalisant des acquisitions permettant le développement des outils et des infrastructures communautaires :

### b) Les acquisitions :

- de licences logicielles : (Orthophotographie : 50 000 €, licences diverses : 526 600 €)
- Foncières : 2.5M€
- De mobilier : 304 200 €
- De matériel informatique : 190 100 €
- De véhicules légers : 167 200 €
- D'un Visiobus : 108 000 €
- De matériel et outillage : 127 050 €

En réalisant des travaux permettant d'améliorer les équipements existants :

### c) Les travaux :

- .La piscine Océalis : 867 000 €
- Les golfs : 284 600 €

En soutenant nos partenaires, afin de proposer aux usagers une amélioration des offres de services :

### d) Les participations :

- . Développement numérique du territoire : 3.1 M€
- . Port normands associés : 1.6 M€
- . Cité de la Mer : 0.8M€
- . Autres : FJT, SDIS, NPNRU, site universitaire

## 3) Les déchets ménagers

Tout comme pour le fonctionnement, les déchets ménagers occupent une place importante au sein du budget principal. Les propositions nouvelles des déchets ménagers s'établissent à 5.8M€ et représentent 16% des dépenses d'équipement du budget principal.

Pour l'année 2021, le budget comprend notamment :

- l'acquisition de bacs, conteneurs et matériels : 2.4M€
- l'acquisition de matériels de transport : 1.6 M€
- les études : 381 000 €
- les travaux de mises aux normes : 1.1M€

## 4) Anticiper les évolutions climatiques : La GEMAPI

Pour l'année 2021, une somme de 4 460 580 € est inscrite au titre de la GEMAPI (GEstion de Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Elle regroupe notamment deux grands volets de dépenses :

- Les études : 641 280 €
  - ↳ Pour la GEMA : continuité écologique et zones humides (objectif du contrat-eau-climat)
  - ↳ Pour la PI : les investigations sur des digues, le lancement de deux études de dangers en 2021, la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la mise en place d'une protection sur Urville-Nacqueville
- Les travaux : 3 755 000 €
  - ↳ Les travaux de restauration de cours d'eau : 685 000 €
  - ↳ Les travaux de prévention des inondations : 3 070 000 €, dont :
    - . Le remplacement du Pont François premier sur la Divette : 780 000 €
    - . Les travaux de confortement des murets le long de la Divette : 1 650 000 €
    - . Les travaux de confortement d'ouvrages : 200 000 €
    - . Des travaux divers (continuité écologique, digues, installation de piézomètres) pour 440 000 €

En parallèle, une recette de près d'1,7 millions d'euros est attendue dans le cadre des différentes subventions AESN, Région, Etat, Europe.

## 5) Intégrer la nouvelle compétence Eaux Pluviales Urbaines

La communauté d'agglomération du Cotentin a repris la compétence Eaux Pluviales Urbaines au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Elle a laissé le choix aux communes pour 2021 de conventionner avec l'agglomération afin de gérer elles-mêmes les eaux pluviales urbaines pour cette année.

Pour 2021, 1 535 000 € ont été inscrits au budget :

- 365 000 € en études et publicités,
- 1 M € pour le programme annuel de travaux
- 170 000 € hors programme annuel de travaux

## 6) Poursuivre l'accompagnement des communes : Les Fonds de concours

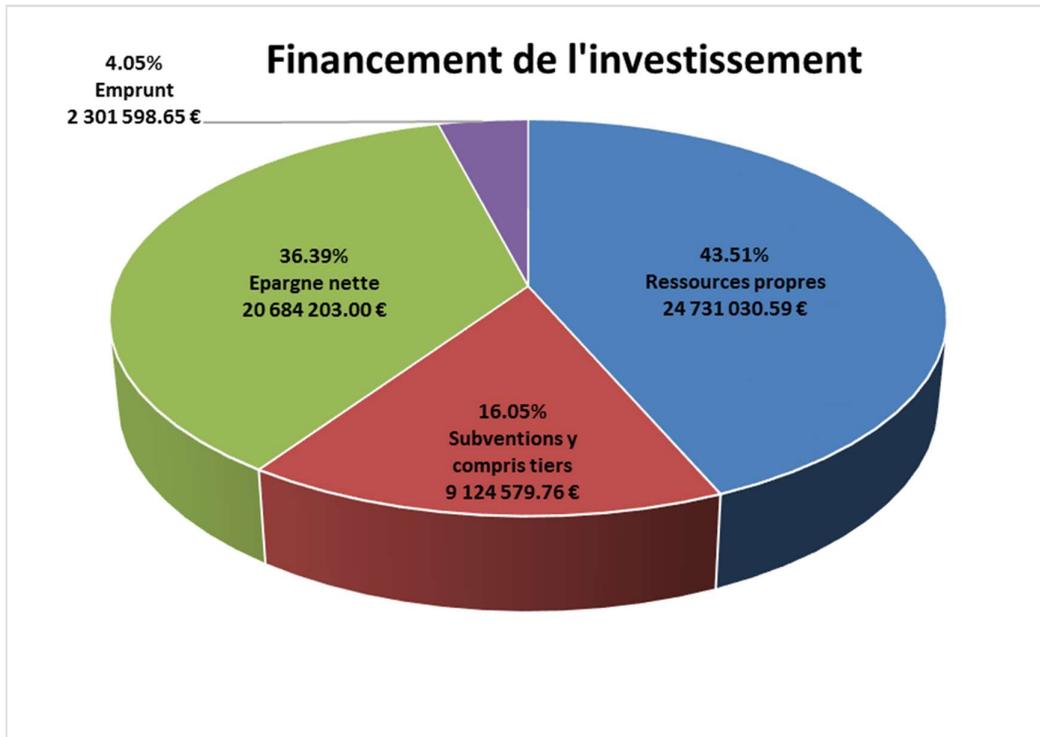
Tel qu'elle s'y est engagée depuis sa création, la communauté d'agglomération du Cotentin va poursuivre l'accompagnement de ses communes membres dans leurs projets par le biais des fonds de concours. Le budget 2021 fait l'objet d'une inscription de 2.5M€. Les crédits antérieurs étant intégralement alloués, il n'y a pour cette année aucune réinscription de reliquat des années antérieures.

## B. Le financement de l'investissement

	Dépenses	Ressources	% R/D	
Acquisitions, travaux + reports	56 841 412.00	<b>0.00</b>	0.00%	} 31.02%
Divers (remb sur travaux, subventions, TVA, ...)		188 360.00	0.33%	
Produits exceptionnels		0.00	0.00%	
Cessions d'immobilisations		364 000.00	0.64%	
FCTVA + TVA + TLE		17 081 056.32	30.05%	
Subventions y compris tiers		9 124 579.76	16.05%	} 36.39%
Epargne nette		<b>20 684 203.00</b>	36.39%	
Affectation		<b>0.00</b>	0.00%	} 4.06%
Remboursement avances		3 200.00	0.01%	
Emprunt		2 301 598.65	4.05%	
Résultat d'investissement reporté	0.00	7 094 414.27	12.48%	
	56 841 412.00	56 841 412.00	100.00%	

Le poids prépondérant de l'épargne nette (36.39%) ainsi que le résultat reporté (12.48%) dans la structure de financement de l'investissement permet de réduire de façon significative celle de l'emprunt d'équilibre à 4.06% pour 2.3 millions d'euros contre 7.8M€ en 2020. Cette somme est cependant à mettre en relation avec notre encours de dette qui s'élève à 12.1 millions d'euros au 1<sup>er</sup> janvier.

Le financement prévisionnel de l'investissement est assuré par un emprunt d'équilibre ainsi que par l'épargne nette et les dotations :



## III. La dette du budget général : 50.9 M€

La dette globale est répartie entre le budget principal et 10 budgets annexes.

€	Encours constaté au 01/01/2021	%
Budget principal	12 115 527,99	23,8%
Budget annexe golf	145 331,58	0,3%
Budget annexe activ. commerciales tourisme	37 000,00	0,1%
Budget annexe cinéma	13 735,00	0,0%
Budget annexe développ. éco locations M4	343 798,00	0,7%
Budget annexe eau	9 526 708,09	18,7%
Budget annexe assainissement	22 027 966,14	43,3%
Budget annexe développ. éco ventes	1 337 418,10	2,6%
Budget annexe développ. éco locations M14	832 712,10	1,6%
Budget annexe transports	1 487 574,39	2,9%
Budget services communs	3 008 880,41	5,9%
TOTAL	50 876 651,80	100,0%

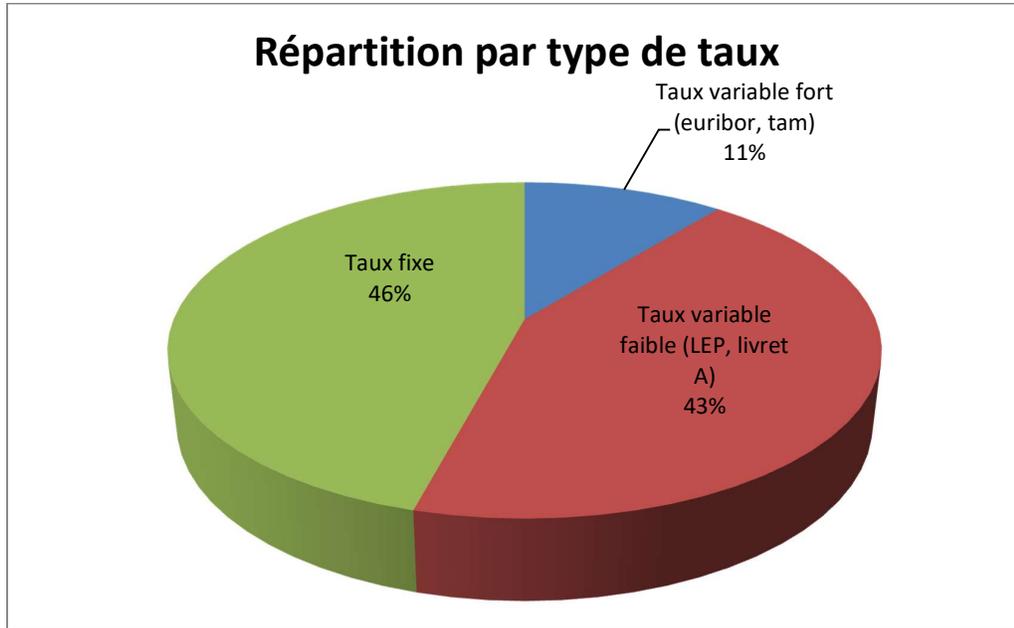
Le stock de la dette du budget principal atteint 12,1 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2021, soit 24 % de l'encours global, en baisse de 1,5 M€ par rapport à 2020.

€	Encours constaté au 01/01/2020	Encours constaté au 01/01/2021	Var. 2020/2021 (€)	Var. 2020/2021 (%)
Budget principal	13 576 639,03	12 115 527,99	-1 461 111,04	-10,8%

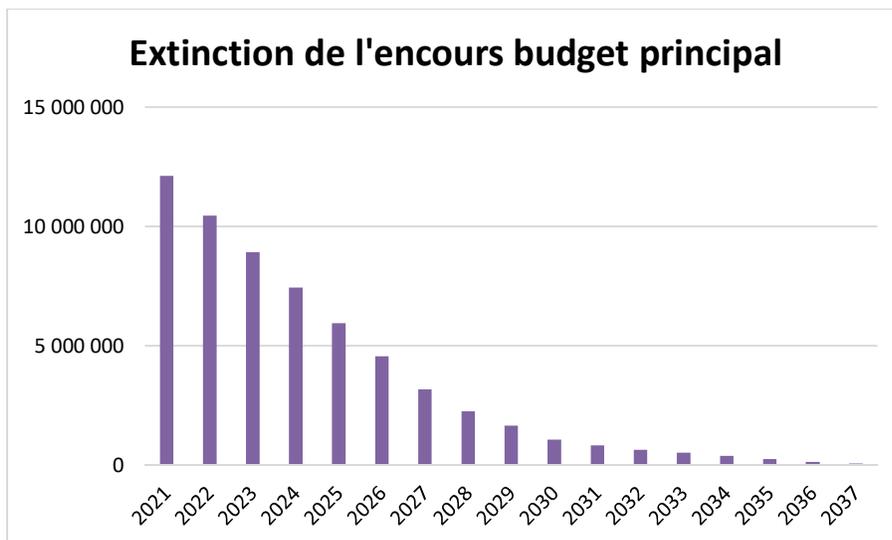
L'encours de dette par habitant s'élève à 66 euros, soit un niveau très inférieur à la moyenne des communautés d'agglomération de la même strate (100 000 à 249 999) dont le ratio atteignait 354 euros en 2019.

Le taux moyen de la dette du budget principal atteint 1,77 % au 1<sup>er</sup> janvier 2021 reflétant ainsi une charge financière contenue.

La dette du budget principal est saine avec 46 % de taux fixe, 43 % de taux variables indexés sur le livret A ou le LEP et 11 % sur des indices monétaires de type Euribor actuellement à des niveaux très faibles voir négatifs.



La durée résiduelle de la dette du budget principal est relativement courte avec une extinction progressive sur les 6 prochaines années (délai d'extinction en l'absence de nouveaux emprunts).



Au regard de la charte Gissler, la dette du budget principal apparaît entièrement sécurisée avec 100 % de 1A c'est-à-dire des emprunts à taux fixe ou à taux variable simple.  
 Le niveau des taux variables devrait rester faible en 2021 permettant aux charges financières d'être proportionnellement faibles dans l'annuité de la dette estimée à 1,9 M€ pour 2021.

	Prévisionnel 2021
Amortissement	1 662 346
Intérêts	202 675
ICNE	-14 994
Swap	48 270
Annuité budget principal	1 898 297

---

# Les budgets annexes

---

Les budgets annexes sont au nombre de quatorze.

10 budgets annexes sont sous nomenclature M4/43/49.

4 budgets annexes sont sous nomenclature M14.

La méthode utilisée pour équilibrer les budgets annexes est :

- pour la section de fonctionnement d'effectuer un virement à partir du budget principal si la section de fonctionnement est déficitaire.
- pour la section d'investissement, d'effectuer un virement à partir de la section de fonctionnement/d'exploitation du budget annexe si celle-ci est excédentaire, ou d'avoir recours à l'emprunt dans le cas contraire.

Un comparatif en fonctionnement avec l'exercice 2020 à l'étape BP n'est possible que pour certains budgets, lorsque la globalité du résultat de fonctionnement a fait l'objet d'un virement à la section de fonctionnement. En effet, les budgets annexes faisaient l'objet d'une reprise de résultats au BP 2020.

En 2021, les résultats seront repris au budget supplémentaire.

# I. Le cycle de l'eau

## A. Le budget annexe de l'Eau

Le budget de l'eau s'équilibre, tous mouvements confondus, à 20.490.604 € en section d'exploitation et à 9.523.985 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>				
	<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET</b>	<b>20 490 604,00</b>		<b>20 490 604,00</b>	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	14 113 236,00	6 377 368,00	19 707 300,00	783 304,00
<b>INVESTISSEMENT</b>				
	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET</b>	<b>9 523 985,00</b>		<b>9 523 985,00</b>	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	8 670 681,00	853 304,00	3 076 617,00	6 447 368,00

## 1) La section d'exploitation

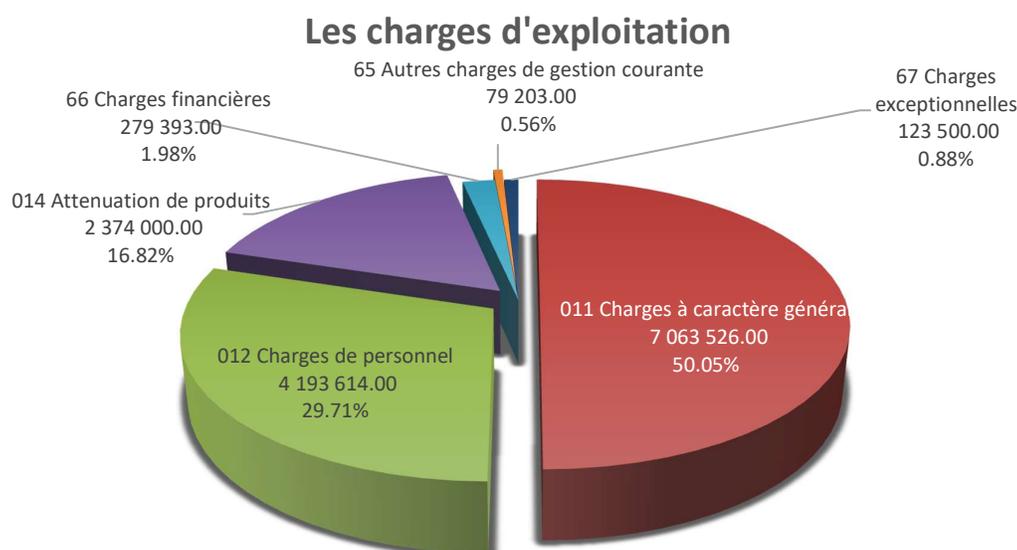
La section d'exploitation s'équilibre à 20 490 604 €, répartis :

- en dépenses à 14 113 236 € en mouvements réels et 6 377 368 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 19 707 300 € en mouvements réels et 783 304 € en mouvements d'ordre.

### a) Les charges d'exploitation

Une analyse des dépenses réalisée au 2<sup>ème</sup> semestre 2020 a permis d'établir des propositions cohérentes aux objectifs et aux moyens mis en place.

Chapitre	DEPENSES		
	BP 2020	Proposition 2021	Evolution
<b>011</b> CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 972 864,03	7 063 526,00	-35,63 %
<b>012</b> CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 135 315,00	4 193 614,00	+1,41 %
<b>014</b> ATTENUATIONS DE PRODUITS	3 634 000,00	2 374 000,00	-34,67 %
<b>65</b> AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	55 000,00	79 203,00	+44,01 %
<b>66</b> CHARGES FINANCIERES	305 421,00	279 393,00	-8,52 %
<b>67</b> CHARGES EXCEPTIONNELLES	598 077,97	123 500,00	-79,35 %
<b>Total en réel :</b>	<b>19 700 678,00</b>	<b>14 113 236,00</b>	<b>-28,36 %</b>



Les charges à caractère général représentent (50,05 % du total des dépenses d'exploitation (-35,63% résultant de l'ajustement aux dépenses réalisées en 2020) contre 29,71 % pour les charges de personnel (+1,41 %) et 16,82 % pour les atténuations de produits (-34,67 %).

Les atténuations de produits correspondent aux versements à l'Agence de l'Eau des redevances pollution et modernisation. Ce sont des dépenses / recettes, neutres dans l'équilibre du budget.

Les principales dépenses des charges à caractère général correspondent à :

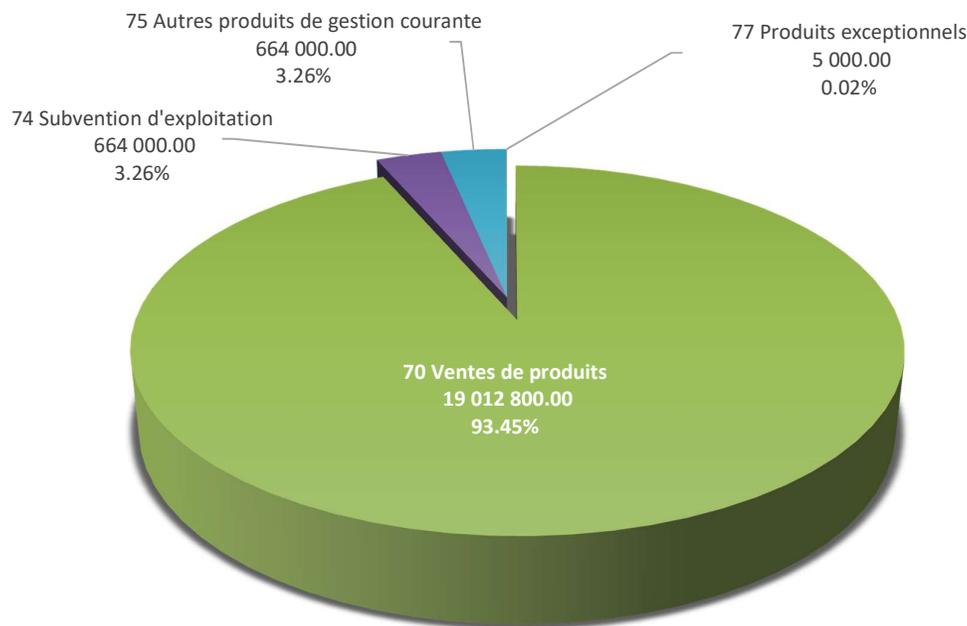
Objet	BP 2020	Proposition 2021	Evolution
ACHAT D'EAU	40 950,00	40 000,00	-2,32%
ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	492 000,00	627 000,00	27,44%
ANNONCES ET INSERTIONS	19 185,00	15 000,00	-21,81%
AUTRES	16 250,00	28 300,00	74,15%
AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	313 500,00	443 500,00	41,47%
CARBURANTS	68 100,00	66 900,00	-1,76%
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	350 000,00	120 000,00	-65,71%
CREDIT BAIL MOBILIER	3 000,00	3 500,00	16,67%
DIVERS	3 214 150,00	10 800,00	-99,66%
ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES	29 500,00	25 500,00	-13,56%
ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	41 500,00	37 000,00	-10,84%
ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	313 000,00	279 700,00	-10,64%
ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	38 000,00	42 000,00	10,53%
ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX	33 000,00	33 000,00	0,00%
ETUDES ET RECHERCHES	325 478,03	362 000,00	11,22%
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	20 000,00	12 750,00	-36,25%
FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	110 200,00	84 500,00	-23,32%
FOURNITURES NON STOCKABLES	638 670,00	582 500,00	-8,79%
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	948 397,00	500,00	-99,95%
FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	34 600,00	17 250,00	-50,14%
FRAIS DE GARDIENNAGE	185 000,00	185 000,00	0,00%
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	91 400,00	107 500,00	17,61%
HONORAIRES	28 500,00	14 500,00	-49,12%
LOCATIONS IMMOBILIERES	11 600,00	16 100,00	38,79%
LOCATIONS MOBILIERES	45 600,00	36 000,00	-21,05%
MAINTENANCE	63 550,00	48 840,00	-23,15%
MISSIONS	10 950,00	7 200,00	-34,25%
MULTIRISQUES	40 300,00	40 161,00	-0,34%
PRODUITS DE TRAITEMENT	277 500,00	300 000,00	8,11%
REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERSES	400 000,00	750 000,00	87,50%
REDEVANCE VERSEE AUX AGENCES DE L'EAU AU TITRE DES PRELEVEMENTS D'EAU	1 500 000,00	1 300 000,00	-13,33%
REMBOURSEMENTS DE FRAIS	938 984,00	985 365,00	4,94%
SOUS TRAITANCE GENERALE	312 500,00	434 000,00	38,88%

## b) Les produits d'exploitation

Chapitre	RECETTES		
	BP 2020	Proposition 2021	Evolution
70 VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	19 738 450,00	19 012 800,00	-3,68 %
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	664 000,00	0 %
76 PRODUITS FINANCIERS	45 500,00	25 500,00	-43,96 %
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	392 104,28	5 000,00	-98,72 %
<b>Total en réel :</b>	<b>20 176 054,28</b>	<b>19 707 300,00</b>	<b>-2,32 %</b>

Les ventes de produits représentent la recette majeure du budget à 93,45 % et correspondent à la vente d'eau aux abonnés pour 14.821.000 €, les redevances (contrevaleur prélèvement, pollution et modernisation) pour 2.783.000 € et également les recettes pour locations de compteurs (415.000 €), les frais d'ouverture et services (108.000 €), l'affermage (200.000 €), les périmètres de captage (720.000 €) dont celui de La Hague (520.000 €).

### Produits d'exploitation



Les principales recettes de fonctionnement se déclinent ainsi :

Objet	BP 2020	Proposition 2021	Evolution
VENTES D'EAU AUX ABONNES	15 358 000,00	14 821 000,00	-3,5 %
CONTRE VALEUR REDEVANCE PRELEVEMENT	400 000,00	409 000,00	+2,25 %
REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE	1 462 000,00	1 418 200,00	-3 %
VENTES DE PRODUITS RESIDUELS	264 000,00	256 000,00	-3,03 %
TRAVAUX	360 000,00	370 000,00	+2,78 %
REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	1 043 000,00	955 800,00	-8,36 %
LOCATION DE COMPTEURS	663 000,00	415 000,00	-37,41 %
AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	134 000,00	159 800,00	+19,25 %
AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES	8 000,00	208 000,00	+2 500 %
AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	664 000,00	0 %
REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCÉDES, DROITS ET VAL	16 000,00	16 000,00	0 %
REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES A DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	26 000,00	6 000,00	-76,92 %
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	0,00	5 000,00	0 %

### c) Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne se présente ainsi :

Budget Primitif	
Dépenses de gestion courante	14 113 236,00
Recettes de gestion courante	19 707 300,00
<b>Epargne de gestion</b>	<b>5 594 064,00</b>
- Intérêts	279 393,00
<b>Epargne brute</b>	<b>5 314 671,00</b>
- Amortissement de capital de la dette	1 303 181,00
<b>Epargne nette</b>	<b>4 011 490,00</b>

Le budget de l'eau dégage de ce fait une épargne nette consolidée de 4.011.490,00 €.

L'équilibre de la section d'exploitation est assuré par un niveau d'épargne brute suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions. Ce ratio est en augmentation du fait d'une augmentation de l'épargne brute combinée à une baisse des dotations aux amortissements et provisions.

Epargne / DAP	Budget Primitif
<b>Epargne brute</b>	<b>5 314 671,00</b>
<b>Dotation nette aux amort. et prov. (DAP)</b>	<b>3 389 543,00</b>
<b>Epargne brute / DAP</b>	<b>1,57</b>

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 9 523 985 € répartis :

- en dépenses à 8 670 681 € en mouvements réels et 853 304 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 3 076 617 € en mouvements réels et 6 447 368 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement du budget de l'eau s'élèvent à 7.367.500 €. Il apparaît un niveau d'investissement plus élevé en raison des études à 660.000,00 € (schéma directeur eau potable) et surtout des appels à projets engagés par les ex-structures dont l'AESN subventionne les travaux à hauteur de 50% et devant obligatoirement débiter en 2021. La mise à jour réglementaire des équipements de télésurveillance pour répondre à l'arrêt programmé des lignes RTC. Les montants s'élèvent à 2.460.000,00 €.

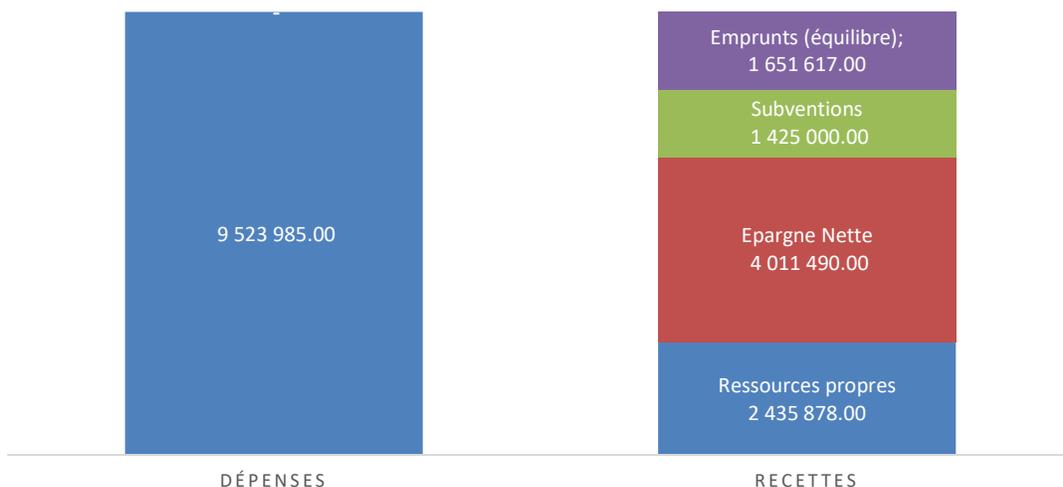
Les principales dépenses d'investissement correspondent à :

Objet	Proposition 2021
FRAIS D'ETUDES	660 000,00
CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	29 500,00
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 000,00
MATERIEL INDUSTRIEL	82 500,00
SERVICE DE DISTRIBUTION	160 000,00
MATERIEL DE TRANSPORT	136 000,00
MATERIEL INFORMATIQUE	15 000,00
AEP HORS PROG ENTREPRISES	215 000,00
AEP PROGRAMME	378 000,00
INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	396 000,00
GROSSES REPARATIONS AUX USINES	105 000,00
INSTALLATIONS USINES PAR ENTREPRISES	45 000,00
POSE CLOTURES	25 000,00
POSE DEBITMETRES SUR DIFFERENTS SECTEURS	35 000,00
REFONTE RESERVOIRS	9 500,00
RENOUVELLEMENT CONDUITES	348 000,00
RENOUVELLEMENT CONDUITES APPEL A PROJET	850 000,00
RENOUVELLEMENT DE POMPES	50 000,00
TRAVAUX AUX CAPTAGES ET RESERVOIRS (ENTREPRISE)	300 000,00
TRAVAUX AUX CAPTAGES ET RESERVOIRS (REGIE)	95 000,00
TRAVAUX BRANCHEMENT	30 000,00
TRAVAUX BRANCHEMENTS ET RESEAUX	20 000,00
TRAVAUX DE BRANCHEMENT	10 000,00
TRAVAUX EXPLOITATION DELEGUEE	375 000,00
TRAVAUX EXPLOITATION DELEGUEE (SECURISATION RESERVOIR BELLEVUE)	15 000,00
<b>Objet</b>	<b>Proposition 2021</b>
TRAVAUX (HAMEAU ROTI, CANALISATIONS BRICQUEBEC)	70 000,00
TRAVAUX RAYONNAGE EXTER ET REFECTOIRE STEP OUEST	65 000,00
TRAVAUX RESEAUX	58 000,00
TRAVAUX RESEAUX CC APPEL A PROJET	2 460 000,00

## b) Le financement de l'investissement

Financement de l'investissement 2021		
<b>Epargne nette</b>	4 011 490,00	42,12%
<b>Ressources propres</b>	2 435 878,00	25,58%
<b>Subventions</b>	1 425 000,00	14,96%
<b>Emprunt</b>	1 651 617,00	17,34%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>9 523 985,00</b>	<b>100%</b>

L'épargne dégagée permet de financer 42,12 % des dépenses d'investissement les ressources propres pour 25,58 % et des subventions pour 14,96 %. L'emprunt budgétaire inscrit est de nature à équilibrer le budget et sera supprimé à l'intégration des résultats au budget supplémentaire.



## c) La dette du budget de l'eau

L'encours du budget de l'eau atteint 9 526 708,09 € au 1<sup>er</sup> janvier 2021, soit une diminution de 1 115 362 € par rapport à 2020.

en €	2020	2021	Variation	% d'évolution
<b>Encours au 1<sup>er</sup> janvier</b>	10 642 069,81	9 526 708,09	-1 115 361,72	-10,5%

Les caractéristiques de la dette du budget eau sont les suivantes :

- Taux moyen : 2,61 %
- Durée résiduelle moyenne : 10 ans
- Charte Gissler : 100 % de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 86 % sur taux fixe et 14 % sur taux variables

L'annuité nette prévisionnelle est la suivante :

	2021
<b>Capital</b>	1 303 181
<b>Intérêts</b> <i>(y compris ICNE)</i>	279 393
<b>Annuité nette</b>	<b>1 582 574</b>

L'annuité nette comprend des régularisations d'échéances des années 2019 et 2020 en attente de procès-verbaux de mise à disposition suite aux transferts du SDEAU pour un montant global de 248 490 €.

## B. Le budget annexe de l'Assainissement Collectif

Le budget de l'assainissement collectif s'équilibre, tous mouvements confondus, à 19.111.311 € en section d'exploitation et à 10.617.905 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT				
CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
		<b>19 111 311,00</b>		<b>19 111 311,00</b>
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	13 416 574,00	5 694 737,00	17 277 734,00	1 833 577,00
INVESTISSEMENT				
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
		<b>10 647 905,00</b>		<b>10 647 905,00</b>
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	8 764 328,00	1 883 577,00	4 903 168,00	5 744 737,00

### 1) La section d'exploitation

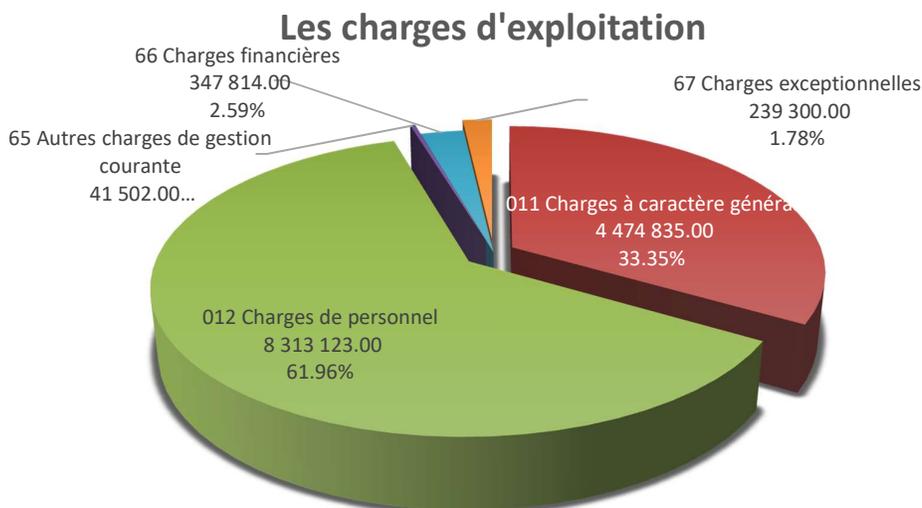
La section d'exploitation s'équilibre à 19 111 311 € répartis :

- en dépenses à 13 416 574 € en mouvements réels et 5 694 737 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 17 277 734 € en mouvements réels et 1 833 577 € en mouvements d'ordre.

#### a) Les charges d'exploitation

Une analyse des dépenses réalisée au 2<sup>ème</sup> semestre 2020 a permis d'établir des propositions cohérentes aux objectifs et aux moyens mis en place.

Chapitre	DEPENSES		
	BP 2020	Proposition 2021	Evolution
<b>011</b> CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 825 006,00	4 474 835,00	-23,18 %
<b>012</b> CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	7 987 860,00	8 313 123,00	+4,07 %
<b>65</b> AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 500,00	41 502,00	+1 560,08 %
<b>66</b> CHARGES FINANCIERES	560 479,00	347 814,00	-37,94 %
<b>67</b> CHARGES EXCEPTIONNELLES	376 200,00	239 300,00	-36,39 %
<b>Total en réel :</b>	<b>14 752 045,00</b>	<b>13 416 574,00</b>	<b>-9,05 %</b>



Les charges à caractère général représentent 33,35 % du total des dépenses d'exploitation (-23,18 % résultant de l'ajustement aux dépenses réalisées en 2020). Ce sont les charges de personnel qui représentent le poste de dépenses d'exploitation le plus important avec 61,96 % (+4,07 %). Ce budget prend en charge l'ensemble de la masse salariale des budgets du cycle de l'eau (SPANC, Eau et SPAC). Un remboursement de frais de personnel est réalisé en contre partie en recette.

Les principales dépenses des charges à caractère général correspondent à :

Objet	BP 2020	Proposition 2021	Evolution
ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	502 000,00	371 000,00	-26,1 %
FOURNITURES NON STOCKABLES	1 020 400,00	869 000,00	-14,84 %
PRODUITS DE TRAITEMENT	210 500,00	215 500,00	+2,38 %
FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	146 600,00	95 700,00	-34,72 %
CARBURANTS	118 100,00	88 734,00	-24,87 %
AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	271 850,00	253 350,00	-6,81 %
SOUS TRAITANCE GENERALE	1 121 600,00	755 800,00	-32,61 %
LOCATIONS MOBILIERES	15 100,00	28 000,00	+85,43 %
ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	415 900,00	221 400,00	-46,77 %
ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX	86 000,00	98 500,00	+14,53 %
ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES	51 500,00	23 500,00	-54,37 %
ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	33 300,00	38 500,00	+15,62 %
ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	56 350,00	42 850,00	-23,96 %
MAINTENANCE	57 550,00	44 900,00	-21,98 %
MULTIRISQUES	23 700,00	45 250,00	+90,93 %
ETUDES ET RECHERCHES	129 000,00	104 500,00	-18,99 %

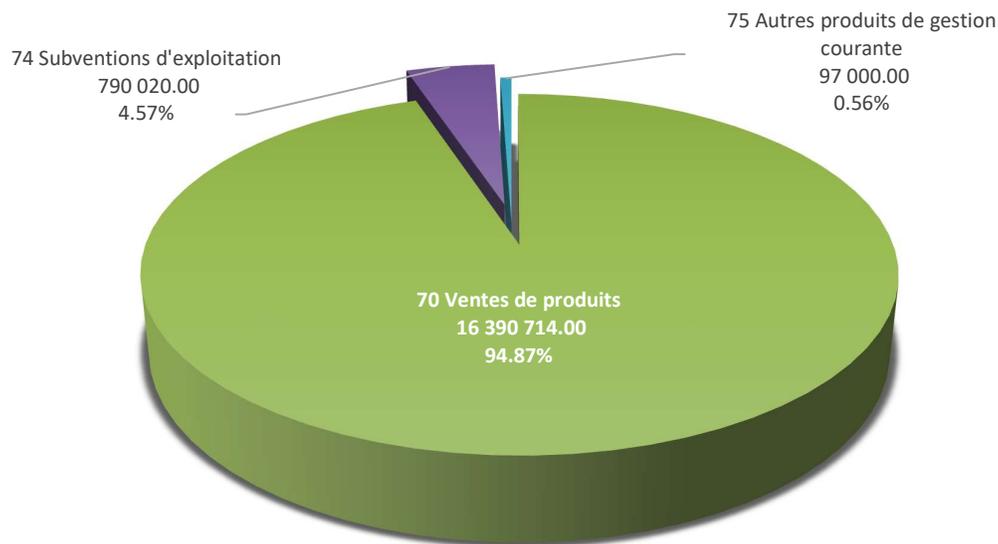
Objet	BP 2020	Proposition 2021	Evolution
DIVERS	367 451,00	25 300,00	-93,11 %
HONORAIRES	34 450,00	17 850,00	-48,19 %
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	94 400,00	113 600,00	+20,34 %
REMBOURSEMENTS DE FRAIS	963 155,00	940 951,00	-2,31 %
AUTRES TAXES ET REDEVANCES	23 000,00	21 500,00	-6,52 %

## b) Les produits d'exploitation

Chapitre	RECETTES		
	BP 2020	Proposition 2021	Evolution
<b>70</b> VENTES DE PRODUITS	17 205 829,15	16 390 714,00	-4,74 %
<b>74</b> SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	840 099,00	790 020,00	-5,96 %
<b>75</b> AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	97 003,00	97 000,00	0 %
<b>77</b> PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00	0,00	- 100,00 %
<b>Total en réel :</b>	<b>18 147 931,15</b>	<b>17 277 734,00</b>	<b>- 4,79 %</b>

Les ventes de produits représentent la recette majeure du budget à 94,87 % et correspondent à la redevance pour l'assainissement aux abonnés pour 10.781.000 €, les remboursements sur travaux pour 287.000 €, les prestations de services pour 160.000 €, la vente d'électricité pour 238.000 €, les remboursements de frais (masse salariale et autres) pour 4.379.964 €. Les subventions d'exploitation de l'Agence de l'Eau de la prime pour épuration représentent 750.000 €. Enfin, les remboursements des fermiers et concessionnaires s'élèvent à 95.000 €.

## Produits d'exploitation



Objet	BP 2020	Proposition 2021	Evolution
TRAVAUX	367 000,00	287 000,00	-21,80%
REDEVANCE POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	11 713 832,00	10 781 000,00	-7,96%
PARTICIPATIONS POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	55 000,00	20 000,00	-63,64%
PFAC	100 000,00	100 000,00	0,00%
CONTRIBUTION DU BUDGET PRINCIPAL (EAUX PLUVIALES)	0,00	336 750,00	nc
AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	220 600,00	100 000,00	-54,67%
PRESTATIONS DE CONTROLES	0,00	60 000,00	nc
TRAITEMENT MATIERES VIDANGES	74 000,00	80 000,00	8,11%
VENTE ELECTRICITE	240 000,00	238 000,00	-0,83%
REMBOURSEMENTS MASSE SALARIALE EAU	4 135 315,00	4 193 614,00	1,41%
REMBOURSEMENTS MASSE SALARIALE SERVICE DE CONTROLE DES DISPOSITIFS PRIVES	274 782,00	171 350,00	-37,64%
REMBOURSEMENTS DE FRAIS	15 000,00	15 000,00	0,00%
SUBV.AGENCE DE L'EAU PRIME POUR EPURATION	750 000,00	750 000,00	0,00%
SUBVENTIONS D EXPLOITATION	40 000,00	40 000,00	0,00%
REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	95 000,00	95 000,00	0,00%

## c) Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne se présente ainsi :

	Budget Primitif
Dépenses de gestion courante	13 416 574,00
Recettes de gestion courante	17 277 734,00
<b>Epargne de gestion</b>	<b>3 861 160,00</b>
- Intérêts	347 814,00
<b>Epargne brute</b>	<b>3 513 346,00</b>
- Amortissement de capital de la dette	2 198 050,00
<b>Epargne nette</b>	<b>1 315 296,00</b>

Le budget de l'assainissement collectif dégage de ce fait une épargne nette consolidée de 1.315.296,00 €.

L'équilibre de la section d'exploitation est assuré par un niveau d'épargne brute juste suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions. Ce ratio approche la valeur pivot de 1 du fait d'une diminution de l'épargne brute combinée à une stabilité des dotations aux amortissements et provisions.

Epargne / DAP	Budget Primitif
<b>Epargne brute</b>	<b>3 513 346,00</b>
Dotations nettes aux amort. et prov. (DAP)	3 373 153,00
<b>Epargne brute / DAP</b>	<b>1,04</b>

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 10 647 905 € répartis :

- en dépenses à 8 764 328 € en mouvements réels et 1 883 577 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 4 903 168 € en mouvements réels et 5 744 737 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement du budget de l'assainissement collectif s'élèvent à 6.299.150 €. Après neutralisation de la reprise des résultats réalisée exceptionnellement en 2020 suite aux contraintes de la situation sanitaire, il apparaît un niveau d'investissement stable par rapport à l'année 2020 (+0,43%).

Il faut noter également que le montant global de ce budget se voit impacter par les opérations pour compte de tiers dont la quasi-totalité est en voie de finalisation. Ces opérations sont en équilibre budgétaire en dépense et recette. Le montant 2021 des opérations en cours s'élève à 237.128 € (-79,66%).

A l'occasion de cet exercice, l'opération n°45 (SPAC – LP 2019) initialement prévue en 2019 est créée en régularisation pour un montant de 30.000 €.

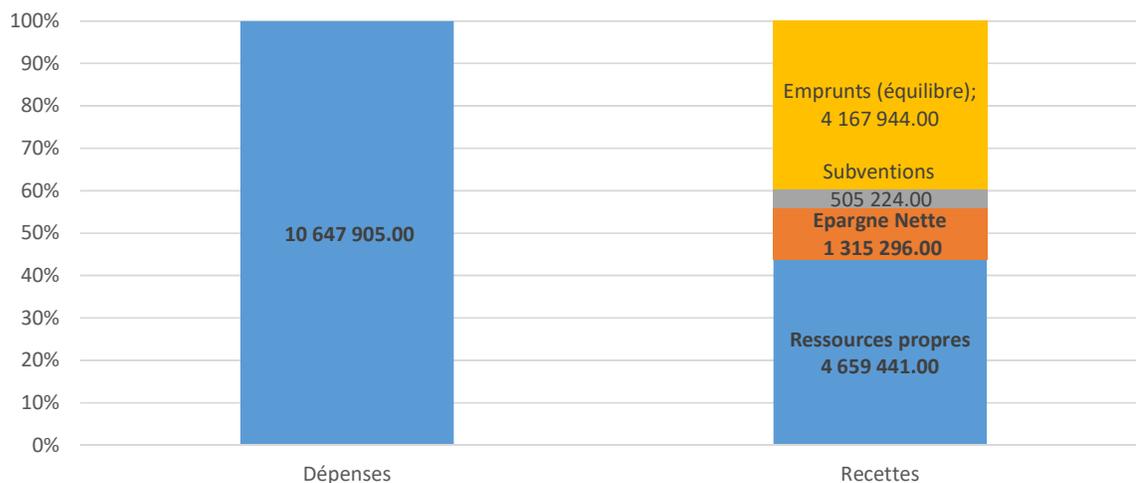
Les principales dépenses d'investissement correspondent à :

Objet	Proposition 2021
FRAIS D'ETUDES	560 000,00
CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	33 000,00
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 000,00
ACQUISITION TERRAINS NUS	20 000,00
ACQUISITION MATERIEL INDUSTRIEL	135 050,00
ACQUISITION MATERIEL DE TRANSPORT	71 000,00
ACQUISITION MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	10 000,00
INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	5 436 100,00

## b) Le financement de l'investissement

Financement de l'investissement 2021		
Epargne nette	1 315 296,00	12,35%
Ressources propres	4 659 441,00	43,76%
Subventions	505 224,00	4,74%
Emprunt	4 167 944,00	39,14%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>10 647 905,00</b>	<b>100%</b>

L'épargne dégagée permet de financer 12,35 % des dépenses d'investissement les ressources propres pour 43,76 % et des subventions pour 4,74 %. L'emprunt budgétaire inscrit est de nature à équilibrer le budget et sera supprimé à l'intégration des résultats au budget supplémentaire.



### c) La dette du budget de l'assainissement collectif

La dette du budget de l'assainissement s'élève à 22 027 966,14 € au 1<sup>er</sup> janvier 2021, soit une diminution de 2 272 397,54 € par rapport à 2020.

en €	2020	2021	Variation	% d'évolution
<b>Encours au 1<sup>er</sup> janvier</b>	24 300 363,68	22 027 966,14	-2 272 397,54	-9,4%

Les caractéristiques de la dette du budget assainissement sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,68 %
- Durée résiduelle moyenne : 12 ans 1 mois
- Charte Gissler : 100 % de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 87 % sur taux fixe et 13 % sur taux variables

Ainsi, pour le budget de l'assainissement, l'annuité nette prévisionnelle est de 2 545 864 €.

	2021
<b>Capital</b>	2 198 050
<b>Intérêts</b> <i>(y compris ICNE)</i>	347 814
<b>Annuité nette</b>	<b>2 545 864</b>

## C. Le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif

Le budget de l'assainissement non collectif s'équilibre, tous mouvements confondus, à 303.100 € en section d'exploitation et à 126.179 € en section d'investissement. En section d'exploitation, la seule source de recettes est les redevances liées au contrôle chez les particuliers. Ce budget est habituellement majoritairement orienté pour les opérations pour compte de tiers soumises à conventions avec l'Agence de l'Eau dont la quasi-totalité est en voie de finalisation. Ces opérations sont en équilibre budgétaire en dépense et recette en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>				
	<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET</b>	<b>302 000,00</b>		<b>302 000,00</b>	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	295 410,00	6 590,00	302 000,00	0,00
<b>INVESTISSEMENT</b>				
	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET</b>	<b>125 079,00</b>		<b>125 079,00</b>	
	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>	<i>REEL</i>	<i>ORDRE</i>
	125 079,00	0,00	118 489,00	6 590,00

### 1) La section d'exploitation

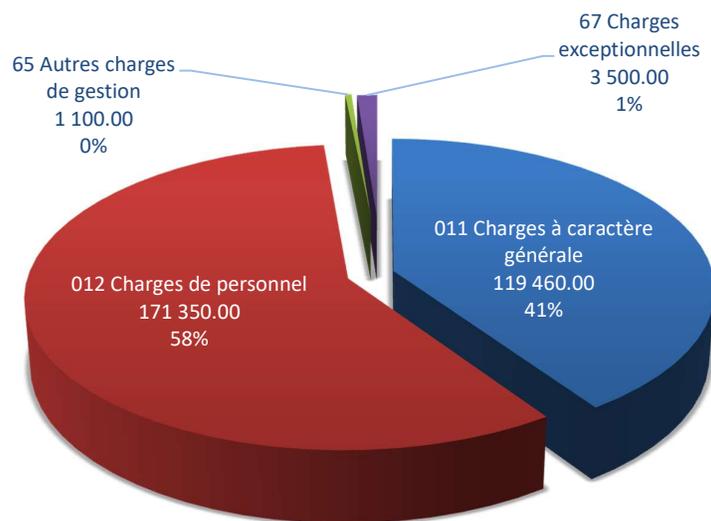
La section d'exploitation s'équilibre à 302 000 € répartis :

- en dépenses à 295 410 € en mouvements réels et 6 590 € en mouvements d'ordre
- en recettes à 302 000 € en mouvements réels.

#### a) Les charges d'exploitation

<b>DEPENSES</b>		
<b>Chapitre</b>		<b>Proposition 2021</b>
<b>011</b>	CHARGES A CARACTERE GENERAL	119 460,00
<b>012</b>	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	171 350,00
<b>65</b>	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 100,00
<b>67</b>	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 500,00
<b>Total en réel :</b>		295 410,00

## Les charges d'exploitation



Les charges à caractère général représentent 41 % du total des dépenses d'exploitation. Ce sont les charges de personnel qui représentent le poste de dépenses d'exploitation le plus important avec 58 % (-43,50 % après une réorganisation des agents de l'ANC).

Enfin, sont notamment inscrits au titre des charges à caractère général les dépenses suivantes :

- ✓ La sous-traitance (prestation entretien et contrôle) pour 95.000 €
- ✓ Les combustibles et carburants pour 5.250 €
- ✓ Les contrats de maintenance pour 6.360 €
- ✓ Les assurances multirisques pour 3.000 €
- ✓ L'entretien du matériel roulant pour 2.500 €

### b) Les produits d'exploitation

RECETTES	
Chapitre	Proposition 2021
<b>70</b> VENTES DE PRODUITS	302 000,00
<b>74</b> SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00
<b>Total en réel :</b>	<b>302 000,00</b>

Les ventes de produits sont les seuls produits et correspondent aux redevances pour 302.000 €.

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 125 079 € répartis :

- en dépenses à 125 079 € en mouvements réels
- en recettes à 118 489 € en mouvements réels et 6 590 € en mouvements d'ordre.

### c) Les dépenses d'équipement

Le budget 2021 intègre 15.000 € de dépenses d'équipement. Sauf sur le secteur Val de Saire, les opérations pour compte de tiers sous conventions avec l'AESN sont en cours de finalisation. Opérations en équilibre budgétaire en dépense et recette, elles sont neutres dans le budget.

Les dépenses inscrites au budget sont les suivantes :

- 7.500 € pour l'acquisition de matériel de transport ;
- 7.500 € pour l'acquisition de logiciel dédié ;
- 110.079 € pour l'opération pour compte de tiers (Val de Saire).

## II. Les autres budgets annexes

### A. Le Budget annexe Transports

Ce budget concerne l'organisation des transports publics urbains sur Cherbourg-en-Cotentin et les transports scolaires sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à 25 340 029 € dont:

- 20 988 300 € en section d'exploitation.
- 4 351 729 € en section d'investissement.

		<b>EXPLOITATION</b>	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	20 988 300,00	20 988 300,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>20 988 300,00</b>	<b>20 988 300,00</b>
		<b>INVESTISSEMENT</b>	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 351 729,00	4 351 729,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>4 351 729,00</b>	<b>4 351 729,00</b>
		<b>TOTAL</b>	
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>25 340 029,00</b>	<b>25 340 029,00</b>

Les principales augmentations en dépenses de fonctionnement du budget transport sont liées au développement de la nouvelle offre mobilité en juillet 2021. Cette nouvelle offre se caractérise à la fois par de nouveaux services auprès des usagers, par de nouvelles modalités contractuelles (l'intégralité des charges de la DSP sont incluses en dépenses) et par le développement d'une nouvelle marque Mobilité.

Parallèlement, le produit du versement mobilité est en forte croissance par rapport à l'exercice 2020 passant de 9 000 000 € à 13 167 000 € car son assiette a été élargie à l'ensemble des entreprises et administrations de l'ensemble du territoire du Cotentin

Concernant la section d'investissement, les dépenses prévisionnelles consistent en des ajustements sur les projets en cours. L'essentiel des dépenses et des recettes sont déjà engagées et feront l'objet de reports au budget supplémentaire.

## 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 20 988 300 € répartis :

- en dépenses à 19 687 622 € en mouvements réels et 1 300 678 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 20 932 251 € en mouvements réels et 56 049 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'exploitation :

Chapitre		DEPENSES		
		BP2020	Proposition 2021	Evolution
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 122 800,00	7 403 034,00	+3,93 %
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	263 000,00	428 164,00	+62,80 %
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 000,00	2 450,00	+22,50 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 000,00	67 000,00	+235 %
66	CHARGES FINANCIERES	18 613,00	16 674,00	-01,42 %
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 926 750,00	11 770 300,00	+48,49 %
<b>Total en réel :</b>		<b>15 353 163,00</b>	<b>19 687 622,00</b>	<b>+28,23 %</b>

Il s'agit principalement :

- du montant versé aux transporteurs dans le cadre des marchés lancés pour les transports non urbains : 6 500 000 €
- du remboursement des frais de personnel et frais support au budget principal : 428 164 € (+ 110 334 €)
- du montant du remboursement à la Région : 150 000 €
- du montant de la prestation pour la gestion des relations commerciales avec les usagers des transports non urbains (scolaires et passagers des lignes régulières) : 150 000 €
- des opérations de communication, notamment pour la promotion de la nouvelle marque : 140 500 €
- du coût de la maintenance du service de location de Vélos à Assistance Electrique (flotte de 200 VAE portée à 300 VAE au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021) : 90 000 €
- dans le cadre de la diversification des services proposés, expérimentation de co-voiturage vers Flamanville : 60 000 €

## b) Les recettes d'exploitation :

Chapitre		RECETTES		
		BP2020	Proposition 2021	Evolution
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	596 000,00	311 000,00	-47,82 %
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	9 000 000,00	13 167 000,00	+ 46,30 %
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 920 251,00	5 922 251,00	+0,03 %
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	50 000,00	1 532 000,00	+2964 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,77	0,00	-100 %
<b>Total en réel :</b>		<b>15 566 251,77</b>	<b>20 932 251,00</b>	<b>+ 34,47 %</b>

Les recettes proviennent notamment :

- du versement mobilité : 13 167 000 €, contre 9M€ en 2020.  
Le produit du versement mobilité est en forte croissance par rapport à l'exercice 2020 car son assiette a été élargie à l'ensemble des entreprises et administrations de plus de 11 salariés de l'ensemble du territoire du Cotentin et son taux fixé à 1.5% à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.
- du remboursement de la Région au titre des transferts de compétences pour le transport scolaire et le transport de voyageurs non urbains s'élève à 5 543 290 €
- des conventions avec les communes et regroupements pédagogiques intercommunaux pour les navettes transport scolaire école à école 255 000 € et 123 961 € pour la desserte des établissements d'enseignement
- de la nouvelle DSP qui prendra effet au 01/07/2021 : le délégataire reversera 1 500 000 € (dont 400 000 € issus des recettes des abonnements scolaires non urbains)

## 2) Les soldes intermédiaires de gestion :

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent ainsi :

Exercice budgétaire	2021
<b>Chaine de l'épargne après reprise des résultats</b>	<b>Budget Primitif</b>
Dépenses de gestion courante	19 687 622.00
Recettes de gestion courante	20 932 251.00
<b>Epargne de gestion</b>	<b>1 244 629.00</b>
- Intérêts	16 674.00
<b>Epargne brute</b>	<b>1 227 955.00</b>
- Amortissement de capital de la dette	105 480.00
<b>Epargne nette</b>	<b>1 122 475.00</b>

Exercice budgétaire	2021
Epargne / DAP	Budget Primitif
Epargne brute	1 227 955.00
Dotation nette aux amort. et prov. (DAP)	945 586.00
Epargne brute / DAP	1.30

L'épargne brute est supérieure de 30% à la couverture des dotations nettes aux provisions et amortissements.

### 3) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 4 351 729 € répartis :

- en dépenses à 4 242 580 € de mouvements réels et 109 149 € d'opérations d'ordre.
- en recettes à 2 997 951 € en mouvements réels et 1 353 778 € en mouvements d'ordre.

#### a) Les dépenses d'investissement :

Pour les dépenses d'équipement, il s'agit principalement

- 1 300 000 € pour l'acquisition de bus
- 650 000 € de rémunération complémentaire pour la MOE du bus nouvelle génération pour tenir compte de l'intégration de nouveaux éléments au projet initial
- 600 000 € de travaux d'accessibilité des arrêts de l'ensemble de u territoire du Cotentin
- 450 000 € pour l'extension du système de billettique au réseau non urbain
- 260 000 € pour l'AMO du projet pôle d'échange multimodal, les stations intermodales et le marketing Mobilité
- 232 100 € pour la reprise de biens au terme de la DSP
- 225 000 € pour l'acquisition de 100 vélos à assistance électrique
- 60 000 € pour des travaux au dépôt de bus et agence commerciale du boulevard Schuman

#### b) Recettes d'investissement :

Hormis la subvention de 804 932 € du Fonds mobilité active, la section s'équilibre avec un emprunt de 2 193 019 € et un virement de la section de fonctionnement de 299 043 €.

## 4) La dette

La dette du budget annexe transports

€	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>	<b>% d'évolution</b>
<b>Encours au 01.01</b>	1 591 026,34	1 487 574,39	-103 451,95	-6,5%

Les caractéristiques de la dette du budget transports sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,17 %
- Durée résiduelle moyenne : 15 ans et 5 mois
- Charte Gissler : 100 % de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 23 % sur taux fixe et 77 % sur taux variables

	<b>Prévisionnel 2021</b>
Amortissement du capital	105 480
Intérêts ( <i>y compris ICNE</i> )	16 674
<b>Total annuité de la dette</b>	<b>122 154</b>

## B. Le Budget annexe développement économique locations M4

Ce budget concerne les pôles de Cherbourg en Cotentin et Douve et Divette.

Ce budget annexe s'équilibre, tous mouvements confondus, à 345 423 € en section d'exploitation et 479 442 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

			<b>EXPLOITATION</b>	
			DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		345 423,00	345 423,00
+			+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	0,00	(si excédent) 0,00
=			=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>			<b>345 423,00</b>	<b>345 423,00</b>
			<b>INVESTISSEMENT</b>	
			DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		479 442,00	479 442,00
+			+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	0,00	(si solde positif) 0,00
=			=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>			<b>479 442,00</b>	<b>479 442,00</b>
			<b>TOTAL</b>	
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>			<b>824 865,00</b>	<b>824 865,00</b>

## 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 345 423 € répartis :

- en dépenses à 163 507 € en mouvements réels et 181 916 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 298 000 € en mouvements réels et 47 423 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'exploitation

Ces dépenses correspondent essentiellement à des travaux d'entretien, de réparation, de maintenance, de vérifications réglementaires, d'eau et d'électricité pour différents bâtiments tels que :

- L'hôtel d'entreprises : 40 500 €
- Les Vindits : 28 000 €
- L'Amont Quentin : 10 000 €
- Atelier relais : 5 000 €

A ces dépenses, s'ajoutent les remboursements de taxes foncières pour le bâtiment des Vindits à hauteur de 30 000 € et pour l'Amont Quentin pour 7 000 €. S'ajoute également le versement du loyer pour le port Chantereyne à hauteur de 19 630 €.

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	153 575,00
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 181,00
	66	CHARGES FINANCIERES	7 751,00
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
<b>Total REEL :</b>			<b>163 507,00</b>

### b) Les recettes d'exploitation

Les recettes sont réparties comme suit 240 000 € au titre des locations des bâtiments et 58 000 € pour les remboursements de frais par les locataires des charges locatives.

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	240 000,00
	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	58 000,00
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
<b>Total REEL :</b>			<b>298 000,00</b>

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 479 442 € répartis :

- en dépenses à 417 019 € en mouvements réels et 62 423 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 282 526 € en mouvements réels et 196 916 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'investissement

Pour les dépenses d'équipement, il s'agit essentiellement de :

- Les Vindits - Réfection des murs rideaux et menuiseries : 70 000 € / AMO contrôle d'accès : 5 000 € et des travaux divers pour 10 000 €
- Construction d'ateliers relais sur le port : 133 300 €
- L'Amont Quentin - Travaux électriques: 10 000 € / travaux chauffage : 2 000 €
- Travaux de bâtiment à Martinvast : 3 000 €

S'ajoutent à ces dépenses, des études pour les murs rideaux des Vindits et les Box de l'atelier relais pour 53 240 € et des travaux de mises en conformité pour l'Amont Quentin et les Vindits pour un total de 10 000 €.

### b) Les recettes d'investissement

L'équilibre de la section d'investissement est réalisé à la fois par un virement de la section d'exploitation vers la section de fonctionnement pour 48 454 € et par l'inscription d'un emprunt d'équilibre pour 282 526 €.

## 3) La dette

€	2020	2021	Variation	% d'évolution
<b>Encours au 01.01</b>	435 962,19	343 798,00	-92 164,19	-21,1%

Les caractéristiques de la dette du budget développement économique locations (M4) sont les suivantes :

- Taux moyen : 2,57 %
- Durée résiduelle moyenne : 3 ans et 4 mois
- Charte Gissler : 100 % de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 100 % sur taux variable LEP

	Prévisionnel 2021
Amortissement du capital	120 479
Intérêts (y compris ICNE)	7 751
<b>Total annuité de la dette</b>	<b>128 230</b>

Un emprunt de 890 000 € a été contractualisé fin 2020 et mobilisé en février 2021 pour financer l'acquisition d'un bâtiment dans la zone d'Armanville. Le prêt s'amortira sur 20 ans sur la base d'un taux fixe de 0,62 %.

## C. Le budget annexe développement économique locations M14

Ce budget concerne les communes nouvelles de La Hague et de Cherbourg-en-Cotentin et les pôles de proximité de Les Pieux, de Montebourg et de Vallée de l'Ouve. Il s'agit des bâtiments industriels.

Il s'équilibre, tous mouvements confondus, à 1 024 056 € en section de fonctionnement et 936 992 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 024 056,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>1 024 056,00</b>
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	936 992,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>936 992,00</b>
TOTAL		
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>1 961 048,00</b>

## 1) La section de fonctionnement

La section d'exploitation s'équilibre à 1 024 056 € répartis :

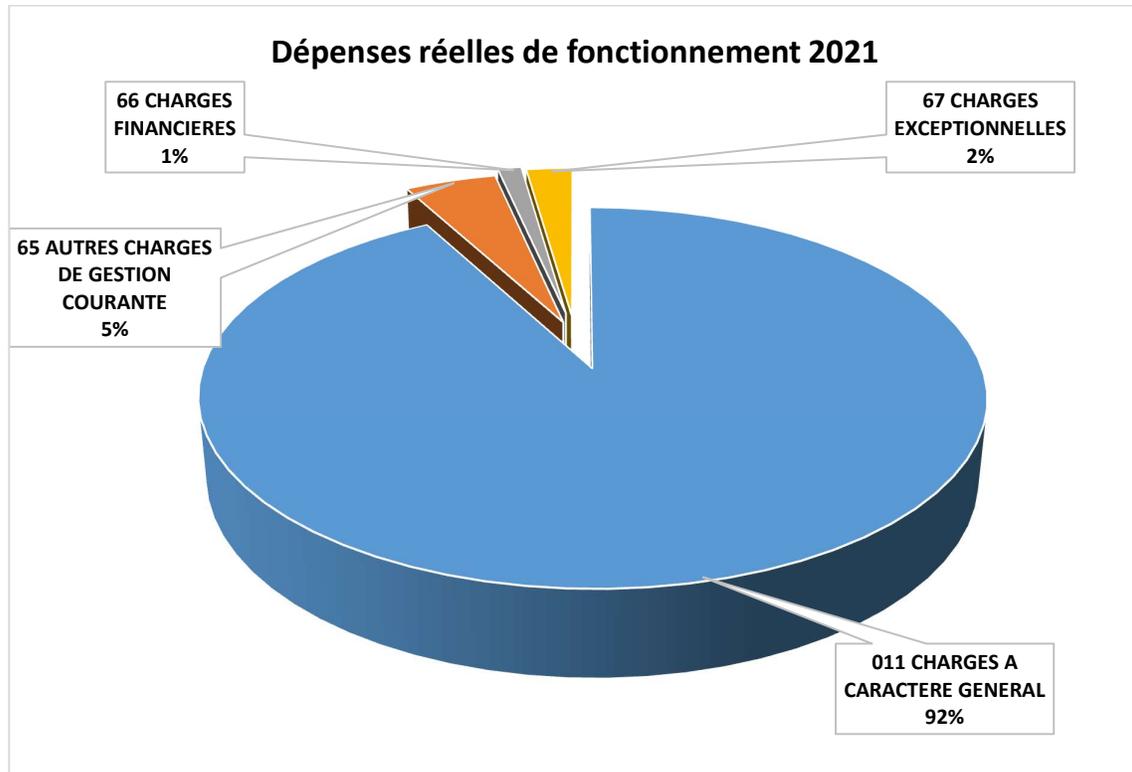
- en dépenses à 458 928 € en mouvements réels et 565 128 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 847 278 € en mouvements réels et 176 778 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses principales sont :

- Entretien et réparations de bâtiments : 72 075 €
- Remboursement de taxes foncières CEC : 70 000 €
- Energie et combustibles : 57 200 €
- Frais de nettoyage des locaux : 40 000 €
- Frais de télécommunication / Internet : 35 500 €
- Frais d'affranchissement : 32 000 €
- Taxes foncières : 29 380 €
- Maintenance chaudières : 17 600 €
- Maintenance matériels informatiques divers : 16 300 €
- Honoraires gardiennage : 15 000 €
- Remboursement de frais La Hague : 13 942 €
- Remise sur loyer (COVID 19) : 10 300 €
- Entretien espaces verts : 7 000 €
- Logiciel facturation : 5 000 €

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	422 592,00
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 605,00
	66	CHARGES FINANCIERES	5 331,00
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 400,00
<b>Total REEL :</b>			<b>458 928,00</b>

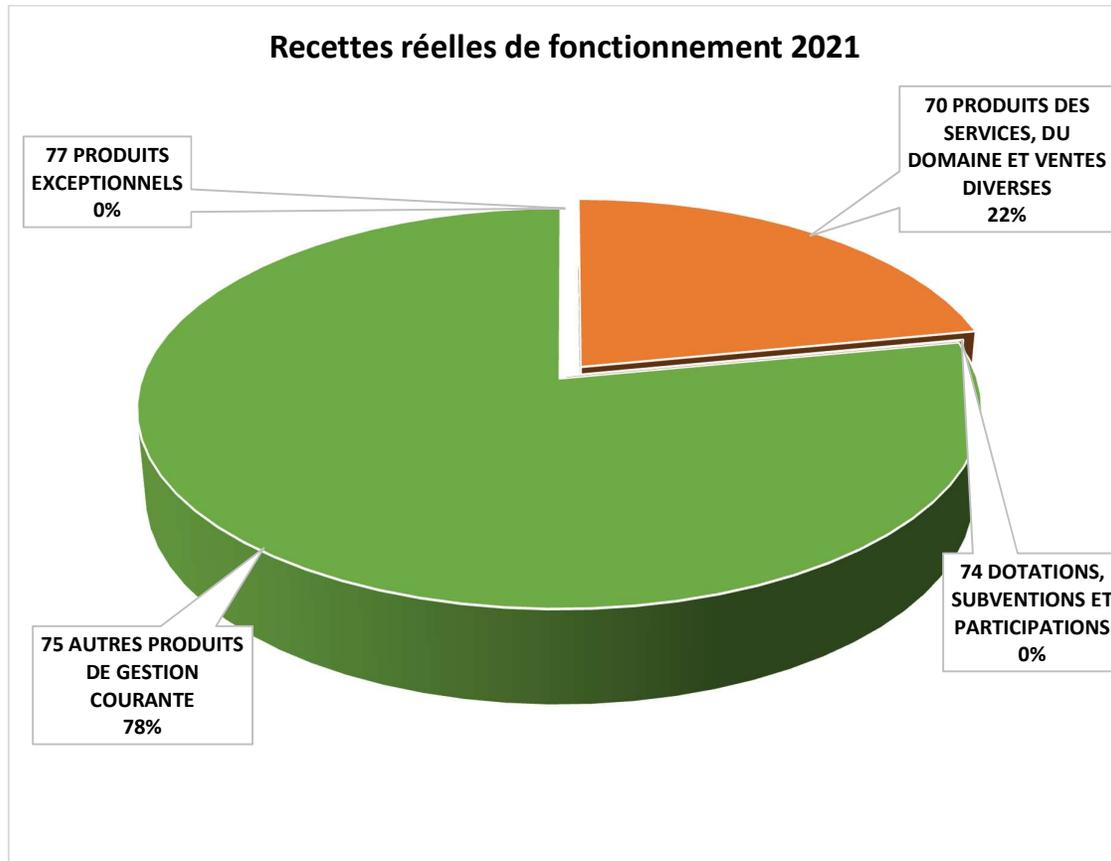


## b) Les recettes de fonctionnement

Ces recettes sont essentiellement composées de :

- L'ensemble des loyers des bâtiments d'activités : 658 519 €
- Remboursements de frais (affranchissements, locations ...) : 65 500 €
- Facturation de services : 120 000 €

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
	70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	185 820,00
	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	339,00
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	661 119,00
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
<b>Total REEL :</b>			<b>847 278,00</b>



## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 936 992 € répartis :

- en dépenses à 750 214 € en mouvements réels et 186 778 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 361 864 € en mouvements réels et 575 128 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement correspondent notamment à des travaux :

- Bâtiment Louis Lumière : 147 000 €
- Bâtiment Haut de Quincampoix : 37 000 €
- Bâtiment La Hague / La cidrerie : 53 000 €
- Auberge Montebourg : accès PMR et parking : 51 000 €
- Logement de la Poste (Vallée de l'Ouve) et bureau centre de tri : 43 500 €

Auxquelles viennent s'ajouter des études techniques et des études pour la programmation du produit phare à hauteur de 100 000 €.

Ainsi que des frais de logiciel et d'acquisition de matériel informatique ou de mobilier pour 31 120 €.

## b) Les recettes d'investissement

Ces recettes correspondent à une subvention EPR de 58 160 €, des dépôts et cautionnement et l'inscription d'un emprunt d'équilibre à hauteur de 301 154 €.

L'équilibre est également réalisé par un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 199 866 €.

## 3) La dette

	2019	2020	Variation	% d'évolution
€				
<b>Encours au 01.01</b>	1 024 404,39	832 712,10	-191 692,29	-18,7%

Les caractéristiques de la dette du budget développement économique locations (M14) sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,24 %
- Durée résiduelle moyenne : 7 ans et 9 mois
- Charte Gissler : 100 % de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 11 % sur taux fixe et 89 % sur taux variables

	Prévisionnel 2021
Amortissement du capital	211 994
Intérêts ( <i>y compris ICNE</i> )	5 331
<b>Total annuité de la dette</b>	<b>217 325</b>

## D. Le Budget annexe développement économique vente M14

Ce budget concerne les pôles de proximité de Cherbourg-en-Cotentin, de Cœur Cotentin, de Douve et Divette, de Les Pieux, Saint Pierre Eglise, Val de Saire et Vallée de l'Ouve.

Ce budget annexe s'équilibre tous mouvements confondus à :

- 8 125 481 € en section de fonctionnement
- 5 711 525 € en section d'investissement

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	8 125 481,00	8 125 481,00
+		+	+
<b>REPORT</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
+		+	+
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>8 125 481,00</b>	<b>8 125 481,00</b>

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	5 711 525,00	5 711 525,00
+		+	+
<b>REPORT</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
+		+	+
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>5 711 525,00</b>	<b>5 711 525,00</b>

Le budget développement économique vente reprend l'ensemble des zones d'activités des anciennes communautés de communes ainsi que les zones communales, non achevées, qui étaient auparavant de compétence communale. Depuis le 1er janvier 2019, il y a également les zones d'Armanville et de Mermoz qui étaient gérées par le Syndicat Mixte du Cotentin et il intègre également, à compter de cette année, les extensions des zones d'activités Bénécière et Les Fourches.

Il s'agit d'un budget de lotissements qui fonctionne en écriture de stocks, c'est la raison pour laquelle il n'y a que des écritures d'ordre en investissement.

## 1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 8 125 481 € répartis :

- en dépenses à 2 397 116 € en mouvements réels et 5 728 365 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 2 556 572 € en mouvements réels et 5 568 909 € en mouvements d'ordre.

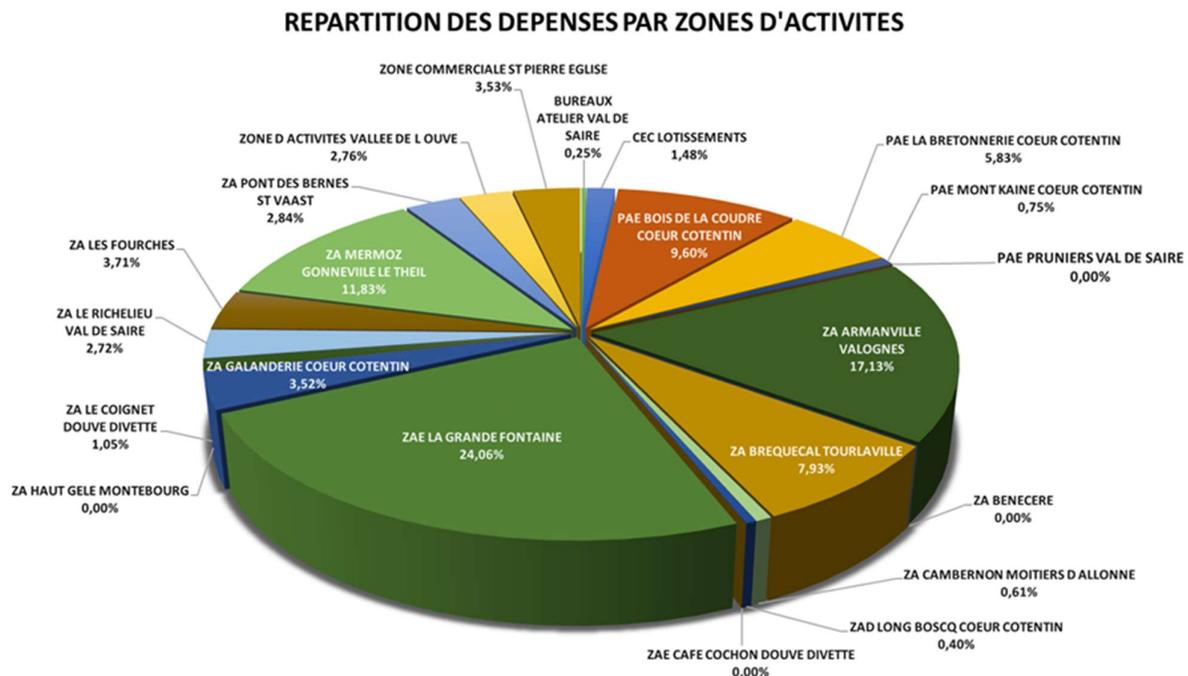
### a) Dépenses de fonctionnement

Chapitre		Proposition 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 371 397,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00
66	CHARGES FINANCIERES	16 829,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 880,00
<b>Total en réel :</b>		<b>2 397 116,00</b>

Les travaux prévus au budget 2021 sont, entres autres, axés sur les zones suivantes :

- Zone d'Activités de la Grande Fontaine (Douve et Divette) : travaux de viabilisation
- L'extension de la zone d'Armanville (Cœur Cotentin) : maîtrise d'oeuvre
- PAE Bois de la Coudre
- L'extension de la zone d'activité Les Fourches (Cherbourg-en-Cotentin)
- Zone d'activité de Brécquécail : maîtrise d'oeuvre

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :



## b) Les recettes de fonctionnement

Chapitre		Proposition 2021
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 843 511,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	138 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	64 558,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	510 503,00
<b>Total en réel :</b>		<b>2 556 572,00</b>

Les recettes proviennent des ventes de terrains des zones d'activités prévues à hauteur de 1 843 511 €.

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 5 711 525 € répartis :

- en dépenses à 159 456 € en mouvements réels et 5 552 069 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 5 711 525 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'équilibrent à 159 456 € en mouvements réels et à 5 552 069 € en mouvements d'ordre. Seul le remboursement de l'emprunt de la zone d'Armanville est inscrit en mouvement réel de la section d'investissement.

### b) Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont uniquement constituées de mouvements de stocks en ordre.

## 3) La dette

La dette du budget annexe développement économique ventes

€	2019	2020	Variation	% d'évolution
<b>Encours au 01.01</b>	1 494 754,44	1 337 418,10	-157 336,34	-10,5%

Les caractéristiques de la dette du budget développement économique ventes sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,20 %
- Durée résiduelle moyenne : 8 ans
- Charte Gissler : 100 % de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 100 % sur taux variable Euribor

	Prévisionnel 2021
Amortissement du capital	159 456
Intérêts ( <i>y compris ICNE</i> )	16 829
<b>Total annuité de la dette</b>	<b>176 285</b>

## E. Le budget annexe déchets ménagers (REOM)

Ce budget concerne les pôles de proximité de Côte des Isles et Douve et Divette.

Ce budget s'équilibre, tous mouvements confondus, à 2 160 216 € en section d'exploitation et 357 344 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 160 216,00
	2 160 216,00	2 160 216,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)
	0,00	(si excédent)
	0,00	0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 160 216,00
	2 160 216,00	2 160 216,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	357 344,00
	357 344,00	357 344,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)
	0,00	(si solde positif)
	0,00	0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	357 344,00
	357 344,00	357 344,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	2 517 560,00
	2 517 560,00	2 517 560,00

## 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 2 160 216 € répartis :

- en dépenses à 1 822 872 € en mouvements réels et 337 344 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 2 067 600 € en mouvements réels et 92 616 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'exploitation

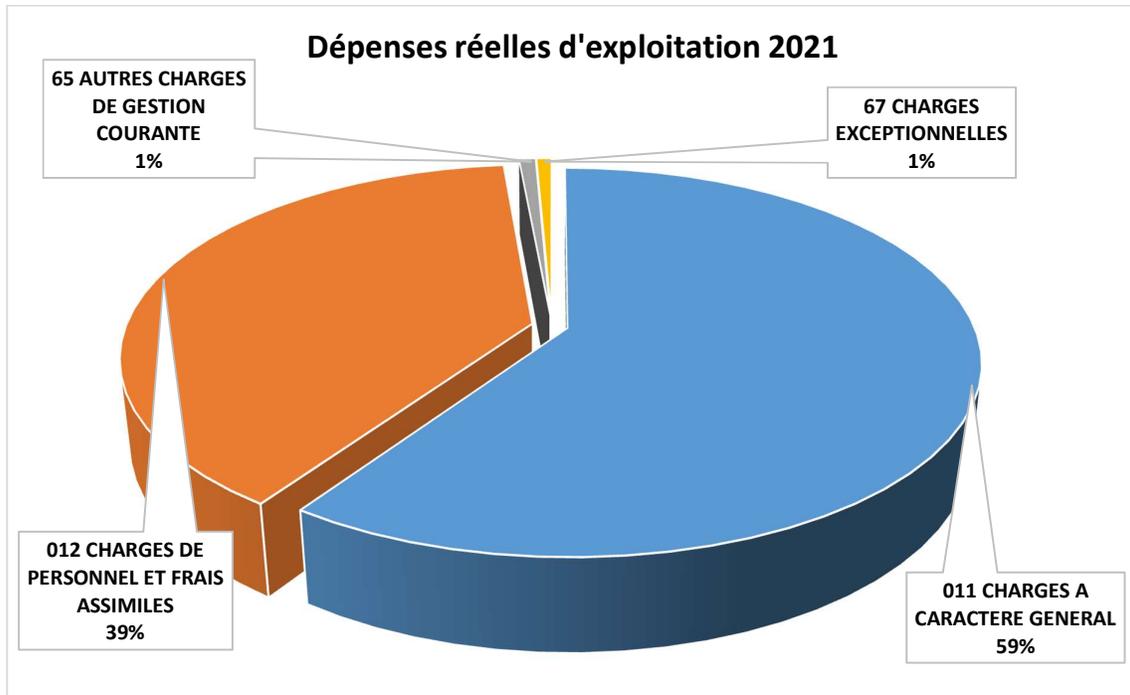
Les dépenses d'exploitation sont principalement constituées des dépenses liées :

- au traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (403 365 €). Elles sont en augmentation en raison du changement de mode de traitement suite à l'abandon du traitement par méthanisation et à la TGAP),
- à la collecte des emballages ménagers recyclables (38 000 €),
- au tri des emballages ménagers recyclables (25 200 €),
- à la collecte du verre (25 500 €),
- au transport et au traitement pour les déchetteries (372 000 €)
- à la location de bennes (9 000 €)

S'ajoutent à ces dépenses, le carburant pour la collecte (55 000 € pour Côte des Isles et 16 000 € pour Douve et Divette) et tous les frais liés au bon fonctionnement des déchetteries.

Concernant les dépenses de personnel, la part à rembourser au budget principal est estimée à 710 000 € pour 2021.

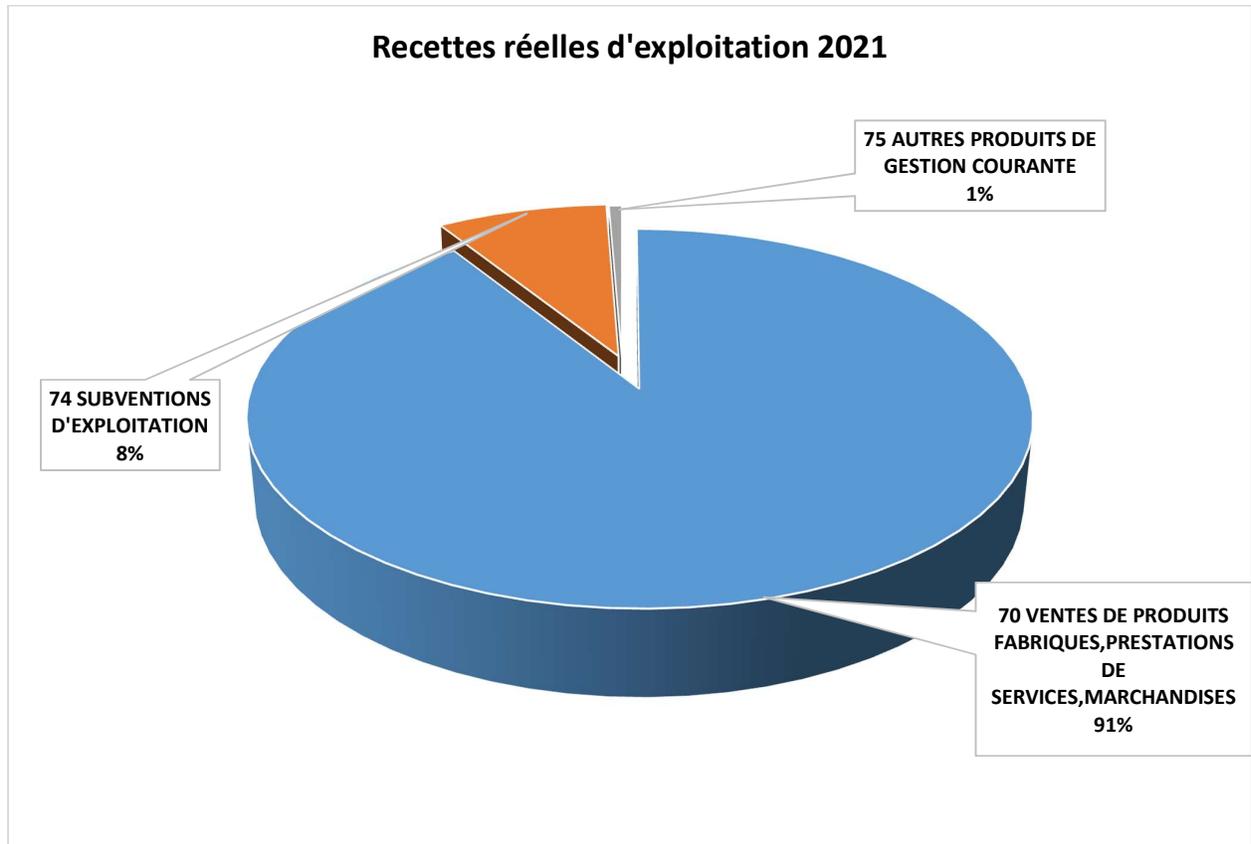
Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 085 820,00
	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	710 300,00
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 052,00
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 700,00
<b>Total REEL :</b>			<b>1 822 872,00</b>



## b) Les recettes d'exploitation

Il s'agit principalement des redevances facturées aux habitants des pôles (1 220 000 € pour Côte des Isles et 607 200 € pour Douve et Divette) et des versements des organismes de soutien comme CITEO.

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 882 200,00
	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	172 400,00
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	13 000,00
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
<b>Total REEL :</b>			<b>2 067 600,00</b>



## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 357 344 € répartis :

- en dépenses à 244 728 € en mouvements réels et 112 616 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 357 344 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont liées à la phase II des travaux d'aménagement de la déchetterie de Portbail sur Mer pour 95 000 € (travaux, aire de stockage amiante, assainissement, fourniture et pose garde-corps) et 60 000 € de nouvelle signalétique. Ainsi que l'acquisition de matériel divers comme des bacs roulants par exemple estimée à 60 000€.

Pour Douve et Divette, il s'agit principalement de l'achat de nouveaux composteurs pour 10 000 €.

### b) Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement ne concernent que les dotations aux amortissements.

## F. Le budget annexe Golf

Ce budget concerne uniquement le pôle de proximité de Montebourg.

Il s'équilibre, tous mouvements confondus, à 36 958 € en section d'exploitation et 8 321 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

<b>EXPLOITATION</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	36 958,00	36 958,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>36 958,00</b>	<b>36 958,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 321,00	8 321,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>8 321,00</b>	<b>8 321,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>45 279,00</b>	<b>45 279,00</b>

## 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 36 958 € répartis :

- en dépenses à 28 637 € en mouvements réels et 8 321 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 36 958 € en mouvements réels.

### a) Les dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation se composent ainsi :

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 600,00
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5,00
	66	CHARGES FINANCIERES	6 912,00
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 120,00
<b>Total REEL :</b>			<b>28 637,00</b>

### b) Les recettes d'exploitation

Les recettes proviennent exclusivement des produits de gestion courante de revenus des immeubles pour 20 000 € et d'une subvention exceptionnelle du budget principal de 16 958 € pour assurer l'équilibre du budget.

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 000,00
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 958,00
<b>Total REEL :</b>			<b>36 958,00</b>

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 8 321 € répartis :

- en dépenses à 8 321 € en mouvements réels.
- en recettes à 8 321 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'investissement

Ces dépenses servent exclusivement à rembourser le capital emprunté pour un montant de 8 321 €.

### b) Les recettes d'investissement

Ces recettes sont des recettes destinées à équilibrer le budget par un virement de l'excédent de la section d'exploitation vers la section d'investissement à hauteur de 8 321 €.

## 3) La dette

€	2020	2021	Variation	% d'évolution
<b>Encours au 01.01</b>	153 272,30	145 331,58	-7 940,72	-5,2%

Les caractéristiques de la dette du budget golf sont les suivantes :

- Taux moyen : 4,78 %
- Durée résiduelle moyenne : 12 ans et 11 mois
- Charte Gissler : 100 % de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 100 % sur taux fixe

	Prévisionnel 2021
Amortissement du capital	8 321
Intérêts ( <i>y compris ICNE</i> )	6 912
<b>Total annuité de la dette</b>	<b>15 233</b>

## G. Le budget annexe activité commerciale tourisme

Le budget activité commerciale tourisme prend en charge la gestion du Moulin de Fierville situé sur le pôle de proximité de la Côte des Isles ainsi que l'activité de la boutique de Ludiver.

Il s'équilibre, tous mouvements confondus, à 263 998 € en section d'exploitation et 278 254 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

			<b>EXPLOITATION</b>	
			DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	263 998,00	263 998,00	263 998,00
+			+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent)	0,00
=			=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>			<b>263 998,00</b>	<b>263 998,00</b>
			<b>INVESTISSEMENT</b>	
			DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	278 254,00	278 254,00	278 254,00
+			+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)	0,00
=			=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>			<b>278 254,00</b>	<b>278 254,00</b>
			<b>TOTAL</b>	
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>			<b>542 252,00</b>	<b>542 252,00</b>

## 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 263 998 € répartis :

- en dépenses à 234 423 € en mouvements réels et 29 575 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 259 164 € en mouvements réels et 4 834 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'exploitation

Cette section comprend l'achat de marchandises pour la boutique Ludiver (26 000 €) et pour le Moulin de Fierville (54 000 €). Les dépenses d'entretien et de réparation du site du Moulin ainsi que les dépenses courantes (eau, énergie, etc) sont également prévues dans cette section.

La principale augmentation pour 2021 est générée par la reconstitution du stock de marchandises du Moulin de Fierville.

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	124 780,00
	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	108 662,00
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5,00
	66	CHARGES FINANCIERES	676,00
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	300,00
<b>Total REEL :</b>			<b>234 423,00</b>

### b) Les recettes d'exploitation

L'essentiel des recettes d'exploitation est constitué des ventes de produits et de marchandises estimées en 2021 à hauteur de 77 000 € et d'une subvention exceptionnelle du budget principal de 177 164 € pour assurer l'équilibre du budget.

Les recettes liées à la location de l'auberge du moulin et à la boutique Ludiver sont en baisse car ces établissements sont actuellement fermés administrativement dans le cadre des mesures de lutte contre la COVID 19.

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	77 000,00
	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	177 164,00
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 000,00
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
<b>Total REEL :</b>			<b>259 164,00</b>

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 278 254 € répartis :

- en dépenses à 273 420 € en mouvements réels et 4 834 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 248 679 € en mouvements réels et 29 575 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 273 420 € et consistent majoritairement en la continuité du programme de réhabilitation de la grange du moulin pour 250 420 €. Ce programme de travaux est subventionné à hauteur de 160 000 €.

### b) Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement réelles s'élèvent à 248 679 € et sont constituées de la subvention de 160 000 € pour les travaux de la grange ainsi que d'un emprunt d'équilibre de 88 679 €.

## 3) La dette

€	2020	2021	Variation	% d'évolution
<b>Encours au 01.01</b>	41 000	37 000	-4 000	-9,8%

Les caractéristiques de la dette du budget activités commerciales tourisme sont les suivantes :

- Taux moyen : 1,94 %
- Durée résiduelle moyenne : 9 ans et 2 mois
- Charte Gissler : 100 % de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 100 % sur taux fixe

	Prévisionnel 2021
Amortissement du capital	4 000
Intérêts ( <i>y compris ICNE</i> )	676
<b>Total annuité de la dette</b>	<b>4 676</b>

## H. Le Budget annexe Cinéma

Ce budget concerne uniquement le pôle de proximité du Val de Saire.

Il s'équilibre, tous mouvements confondus, à 70 292 € en section d'exploitation et 436 872 € en section d'investissement.

Le cinéma est fermé administrativement depuis novembre 2020. Le programme de rénovation de la salle du cinéma, subventionné par l'Etat et le Département, devrait prendre fin cette année.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

<b>EXPLOITATION</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	70 292,00	70 292,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>70 292,00</b>	<b>70 292,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	436 872,00	436 872,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>436 872,00</b>	<b>436 872,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>507 164,00</b>	<b>507 164,00</b>

## 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 70 292 € répartis :

- en dépenses à 47 947 € en mouvements réels et 22 345 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 41 622 € en mouvements réels et 28 670 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'exploitation

Pour mémoire, conformément au cahier des charges de la Délégation de Service Public validée en 2019, la collectivité verse 18 000 € au délégataire au titre de la compensation de contraintes de service public et celui-ci, en contrepartie, verse une redevance constituée d'une part fixe de 1 200 € HT et d'une part variable estimée à 500 € HT en 2021.

La collectivité prend en charge 50% des dépenses de fluides et également les frais de maintenance et d'assurance.

Cette année, l'agglomération a prévu également le versement d'une indemnité due pour la perte d'exploitation liée aux travaux en cours à hauteur de 10 000 € HT.

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 390,00
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00
	66	CHARGES FINANCIERES	1 547,00
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	28 000,00
<b>Total REEL :</b>			<b>47 947,00</b>

### b) Les recettes d'exploitation

Les recettes proviennent des ventes de produits et de la redevance due par le délégataire estimée cette année à 1 700 € HT (part fixe et part variable) et d'une subvention exceptionnelle du budget principal de 36 197 € pour assurer l'équilibre du budget.

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	3 725,00
	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	36 197,00
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 700,00
<b>Total REEL :</b>			<b>41 622,00</b>

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 436 872 € répartis :

- en dépenses à 388 202 € en mouvements réels et 48 670 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 394 527 € en mouvements réels et 42 345 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'investissement

Ces dépenses correspondent à la poursuite des travaux de rénovation de la salle de cinéma à hauteur de 372 000 € et au remboursement du capital de l'emprunt du budget pour 16 202 €.

### b) Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissements s'équilibrent à 394 527 € en mouvements réels correspondant aux subventions attendues pour 212 000 € et la constitution d'un emprunt d'équilibre pour 182 527 €.

## 3) La dette

L'encours du budget annexe est constitué par une avance accordée en 2012 par le Centre National du Cinéma pour les travaux de numérisation de la salle.

€	2020	2021	Variation	% d'évolution
<b>Encours au 01.01</b>	18 312	13 735	-4 577	-25%

Les caractéristiques de la dette du budget cinéma sont les suivantes :

- Taux moyen : 0 %
- Durée résiduelle moyenne : 2 ans et 7 mois
- Charte Gissler : 100 % de l'encours classé 1A
- Structure de l'encours : 100 % taux fixe

	Prévisionnel 2021
Amortissement du capital	16 202
Intérêts ( <i>y compris ICNE</i> )	1 547
<b>Total annuité de la dette</b>	<b>17 749</b>

Un emprunt de 310 000 € a été contractualisé fin 2020 et mobilisé en février 2021 pour financer les travaux d'extension et de rénovation énergétique du cinéma ainsi que le remplacement de la sonorisation et divers équipements. Le prêt s'amortira sur 20 ans sur la base d'un taux fixe de 0,62 %.

## I. Le Budget annexe Port Diélette

Ce budget concerne uniquement le pôle de proximité des Pieux.

Ce budget annexe s'équilibre, tous mouvements confondus, à 1 210 678 € en section d'exploitation et 755 747 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

			<b>EXPLOITATION</b>	
			<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 210 678,00	1 210 678,00	1 210 678,00
+			+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00	0,00
=			=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>			<b>1 210 678,00</b>	<b>1 210 678,00</b>
			<b>INVESTISSEMENT</b>	
			<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	755 747,00	755 747,00	755 747,00
+			+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00	0,00
=			=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>			<b>755 747,00</b>	<b>755 747,00</b>
			<b>TOTAL</b>	
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>			<b>1 966 425,00</b>	<b>1 966 425,00</b>

## 1) La section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 1 210 678 € répartis :

- en dépenses à 1 106 450 € en mouvements réels et 104 228 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 824 631 € en mouvements réels et 386 047 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'exploitation

La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du port. La dépense la plus conséquente est due notamment aux travaux de dragage du port prévus pour cette année à hauteur de 320 000 €.

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	793 910,00
	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	271 000,00
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 040,00
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	36 500,00
<b>Total REEL :</b>			<b>1 106 450,00</b>

### b) Les recettes d'exploitation

Les recettes estimées sont en baisse car l'activité touristique du port varie en fonction des dispositions sanitaires mises en place par l'Etat pour lutter contre la COVID19. Une subvention exceptionnelle du budget principal à hauteur de 106 831 € vient équilibrer la section d'exploitation.

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	013	ATTENUATIONS DE CHARGES	26 000,00
	70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	605 800,00
	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	106 831,00
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	84 000,00
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00
<b>Total REEL :</b>			<b>824 631,00</b>

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 755 747 € répartis :

- en dépenses à 336 700 € en mouvements réels et 419 047 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 618 519 € en mouvements réels et 137 228 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement représentent 276 450 € réparties comme suit :

- Aménagements accès pêche professionnelle : 101 000 €
- Pierres couronnement jetée ouest : 55 000 €
- Aménagement des cases commerciales pour permettre leur location : 50 000 €
- Câblage vidéo surveillance : 20 000 €
- Frais d'études blocs sanitaires pour des travaux envisagés en 2022 : 16 000 €
- Huisserie cambuse : 16 000 €
- Eclairages port : 9 300 €
- Vitrages Gare Maritime : 7 000 €
- Frais accessibilité La Voilerie : 2 150 €

### b) Les recettes d'investissement

La section d'investissement comprend notamment l'inscription d'un emprunt d'équilibre de 616 519 €.

## J. Le budget annexe Abattoir

Ce budget concerne l'abattoir situé sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin, dont la fermeture définitive est programmée en 2021. La clôture de ce budget annexe devrait pouvoir être effective à compter du 1<sup>e</sup> juillet 2021.

L'essentiel des dépenses de ce budget correspond au fonctionnement de celui-ci jusqu'en juin, il devra faire l'objet d'opérations de clôture lors d'une prochaine étape budgétaire. Les déficits de ce budget seront à supporter par le budget principal.

Ce budget annexe s'équilibre, tous mouvements confondus, à 174 760 € en section de fonctionnement et 10 780 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

<b>FUNCTIONNEMENT</b>		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FUNCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FUNCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	174 760,00
	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FUNCTIONNEMENT (3)</b>	<b>174 760,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	10 780,00
	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>10 780,00</b>
<b>TOTAL</b>		
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>185 540,00</b>

## 1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 174 760 € répartis :

- en dépenses à 163 980 € en mouvements réels et 10 780 € en mouvements d'ordre.
- en recettes à 174 760 € en mouvements réels.

### a) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses sont essentiellement des dépenses d'électricité pour 70 000 € et des dépenses d'eau pour 30 000 €, viennent s'ajouter à celles-ci le remboursement de taxes foncières pour 46 000 € ainsi que des dépenses d'entretien à hauteur de 15 000 €.

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	163 500,00
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	480,00
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
<b>Total REEL :</b>			<b>163 980,00</b>

### b) Les recettes de fonctionnement

Ces recettes sont exclusivement constituées de la subvention exceptionnelle du budget principal vers le budget annexe pour 174 760 €.

Nat. mvt	Chapitre		Budget BP 2021
REEL	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
	70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	0,00
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	174 760,00
<b>Total REEL :</b>			<b>174 760,00</b>

## 2) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 10 780 € répartis :

- en dépenses à 10 780 € en mouvements réels.
- en recettes à 10 780 € en mouvements d'ordre.

### a) Les dépenses d'investissement

Ces dépenses s'équilibrent à 10 780 € de dépenses d'équipement.

### b) Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées de 10 780 € qui correspondent à de l'amortissement de matériel.

## K. Le budget annexe Services Communs

Ce budget reprend par pôle de proximité, l'ensemble des compétences qui étaient gérées par les anciennes communautés de communes et qui n'ont pas été reprises dans les compétences de la Communauté d'Agglomération (petite enfance, jeunesse, scolaire, etc.).

Ce budget s'équilibre, tous mouvements confondus, à 15 592 488 € en section de fonctionnement et 4 482 151 € en section d'investissement.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 592 488,00	15 592 488,00
+			
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=			
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>15 592 488,00</b>	<b>15 592 488,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 482 151,00	4 482 151,00
+			
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=			
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>4 482 151,00</b>	<b>4 482 151,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>20 074 639,00</b>	<b>20 074 639,00</b>

### III. Equilibre des budgets annexes

Il convient de présenter l'impact des budgets annexes sur le budget principal. Le montant des subventions d'équilibre prévu au budget principal pour les budgets annexes est de 511 910.00 €.

BP 2021			
Budget	intitulé	Subvention d'équilibre	Emprunt d'équilibre
02	Golf	16 958,00	0,00
04	Activité commerciale tourisme	177 164,00	88 679,00
05	SPANC		5 950,00
06	Cinéma	36 197,00	182 527,00
07	Port Dielette	106 831,00	616 519,00
08	Développement économique locations M4	0,00	282 526,00
09	EAU		1 651 617,00
10	Assainissement collectif		4 167 944,00
11	Développement économique vente M14		0,00
12	Développement économique locations M14	0,00	301 154,00
13	Abattoir	174 760,00	0,00
14	Transports	0,00	2 193 019,00
16	Déchets ménagers M4		0,00
	<b>TOTAL:</b>	<b>511 910,00 €</b>	<b>9 489 935,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 050-200067205-20210406-DEL2021\_030-BF



Communauté d'agglomération du Cotentin



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN  
HÔTEL ATLANTIQUE - BOULEVARD FÉLIX AMIOT - 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN